

PLUS

LE LIVRET DE L'ACTIONNAIRE 2017



AIR LIQUIDE,
UNE AVENTURE INDUSTRIELLE DONT
VOUS ÊTES L'UN DES HÉROS

Caroline et sa fille Constance, actionnaires d'Air Liquide

 **Air Liquide**
creative oxygen



P. 06

Une aventure industrielle...

- P. 08** - Une aventure guidée par une vision industrielle
- P. 10** - Au service d'une pluralité de clients et de patients
- P. 12** - Une aventure mondiale
- P. 14** - Un nouveau chapitre de l'histoire d'Air Liquide
- P. 16** - Les sources additionnelles de croissance
- P. 18** - «NEOS» : la feuille de route pour 2020
- P. 20** - Un pilotage responsable pour une performance durable
- P. 22** - Un engagement dans la durée récompensé



P. 24

... dont vous êtes l'un des héros

- P. 26** - Air Liquide s'engage pour tous les actionnaires
- P. 28** - L'Assemblée Générale, clé de voûte de la démocratie actionnariale
- P. 30** - Être actionnaire selon Mathilde
- P. 32** - Être actionnaire selon Jacques



P. 34

Les fiches pratiques de l'actionnaire

- P. 36** - Votre Espace personnel en ligne
- P. 37** - Les ordres en bourse
- P. 38** - Les actions au nominatif
- P. 40** - L'inscription de vos actions au nominatif
- P. 41** - Les actions gratuites
- P. 42** - Le dividende
- P. 44** - Les plus-values et leur fiscalité
- P. 46** - La transmission de vos actions et la fiscalité
- P. 48** - L'Assemblée Générale

Exemplaire distribué à titre gracieux.

Les informations contenues dans le présent Livret sont arrêtées au 27 février 2017.

L'Air Liquide SA - Société anonyme pour l'étude et l'exploitation des procédés Georges Claude au capital de 2 138 941 915,00 euros
Siège social : 75, quai d'Orsay - 75321 Paris Cedex 07 / RCS Paris 552 096 281 / airliquide.com

ÉDITÉ PAR LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION D'AIR LIQUIDE AVEC LA COLLABORATION DU SERVICE ACTIONNAIRES.

Crédits photos : Jean-Lionel Dias, Getty Images, iStock, Jan Karlsson, Vincent Krieger/Creative Spirit, Ryan J. Lane, Olivier Lantzendorffer, Gilles Leimdorfer/Interlinks image, Patrick Loez/A Capella, Nicolas Loran, Joseph Melin, Antoine Meyssonier, Andrew Milne, Mourad Mokrani, Stéphane Rémaël/LaCompany, Lucas Schifres, Tetra Images, Stéphanie Tetu/LaCompany.

Conseil et rédaction : CAPITALCOM

Conseil, création & réalisation : TERRE DE SIENNE

Ceci ne constitue pas un conseil en investissement financier. Veuillez consulter les facteurs de risque mentionnés dans le Document de référence, disponible sur airliquide.com. Les performances passées de l'action Air Liquide ne préjugent pas de ses performances futures.

Profil

Air Liquide est le leader mondial des gaz, technologies et services pour l'industrie et la santé. Présent dans 80 pays avec environ 67 000 collaborateurs, le Groupe sert plus de 3 millions de clients et de patients. Oxygène, azote et hydrogène sont des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie. Elles incarnent le territoire scientifique d'Air Liquide et sont au cœur du métier du Groupe depuis sa création en 1902.

Air Liquide a pour ambition d'être le leader de son industrie, d'être performant sur le long terme et de contribuer à un monde plus durable. Sa stratégie de transformation centrée sur le client vise une croissance rentable dans la durée. Elle s'appuie sur l'excellence opérationnelle et la qualité des investissements, de même que sur l'innovation ouverte et l'organisation en réseau mise en place par le Groupe à l'échelle mondiale. Grâce à l'engagement et l'inventivité de ses collaborateurs pour répondre aux enjeux de la transition énergétique et environnementale, de la santé et de la transformation numérique, Air Liquide crée encore plus de valeur pour l'ensemble de ses parties prenantes.

Le chiffre d'affaires d'Air Liquide s'est élevé à 18,1 milliards d'euros en 2016. Ses solutions pour protéger la vie et l'environnement représentent plus de 40% de ses ventes. Air Liquide est coté à la Bourse Euronext Paris (compartiment A) et appartient aux indices CAC 40, Euro Stoxx 50 et FTSE4Good.

AU
31/12/2016



≈ **67 000**

Collaborateurs



80

Pays



18 135 M€

Chiffre d'affaires Groupe



> **40%**

du chiffre d'affaires lié
à la protection de la vie
et de l'environnement



1 844 M€

Résultat net
(part du Groupe)



41,08 Mds€

Capitalisation boursière

Benoît Potier, Président-Directeur Général



“
L’AVENTURE INDUSTRIELLE
D’AIR LIQUIDE REPOSE
SUR L’ENGAGEMENT ET
LA PASSION DE SES ÉQUIPES,
LA CONFIANCE DE
SES CLIENTS ET LA FIDÉLITÉ
DE SES ACTIONNAIRES.
”

Chers actionnaires,

Une étape majeure dans l’histoire d’Air Liquide

L’événement marquant de l’année est sans conteste l’acquisition et l’intégration d’Airgas aux États-Unis, premier marché des gaz industriels au monde. C’est une étape majeure dans

le développement géographique du Groupe et l’extension de ses marchés. En 2016, votre Groupe a également lancé son programme d’entreprise pour la période 2016-2020. Ainsi, Air Liquide met en œuvre sa transformation centrée sur le client, associant investissements industriels ciblés,

développement du numérique et innovations pour nourrir la croissance des prochaines années.

Aujourd’hui, votre Groupe est idéalement positionné pour tirer parti des tendances de fond et de long terme, véritables sources de croissance, que

sont la transition énergétique et environnementale, l'évolution du monde de la santé et la transformation numérique. Parfaite illustration de la transformation en marche au sein du Groupe, le projet *Connect* en France amorce le déploiement à grande échelle de l'usine du futur. En s'appuyant sur les technologies numériques, il permet d'anticiper encore mieux les besoins de nos clients industriels tout en renforçant la fiabilité de nos unités de production.

Pour incarner sa transformation et marquer cette nouvelle étape de son histoire, le Groupe a adopté début 2017 une nouvelle identité visuelle : celle d'un groupe leader, expert et innovant, proche de ses parties prenantes et ouvert sur le monde.

Une solide performance en 2016 après l'intégration d'Airgas

La performance 2016, qui intègre Airgas sur une partie de l'année, est solide, avec une hausse du chiffre d'affaires, du résultat net et du bénéfice net par action, malgré des effets de change et d'énergie défavorables. Ainsi, le chiffre d'affaires consolidé 2016 s'élève à 18 135 millions d'euros, en hausse de +14,6% en données publiées^(a) par rapport à 2015, intégrant la consolidation d'Airgas depuis le 23 mai 2016. Le résultat net s'élève à 1 844 millions d'euros, en hausse de +5,0%.

Dans un contexte de croissance mondiale modérée, l'activité a été soutenue par la hausse des volumes en Grande Industrie, par le dynamisme du secteur de la Santé et par les marchés porteurs que sert la nouvelle entité Marchés globaux & Technologies, créée l'an dernier. Toutes les géographies sont en croissance à données comparables, bénéficiant d'une progression plus marquée dans les économies en développement.

Le Groupe, qui continue de renforcer sa compétitivité, a généré 315 millions



d'euros de gains d'efficacité récurrents en 2016, un niveau élevé en ligne avec l'objectif de notre programme d'entreprise. À ces efficacités s'ajoutent les premières synergies d'Airgas, qui s'élèvent à 45 millions de dollars en 2016.

Le bilan du Groupe est solide, renforcé par la progression élevée de la capacité d'autofinancement et le succès de l'augmentation de capital, qui ont permis de contenir la dette. Cette solidité financière nous permet de proposer en 2017 le versement d'un dividende de 2,60 euros^(b) par action et l'attribution d'une action gratuite pour 10 actions détenues.

Les priorités de votre Groupe en 2017 sont la poursuite de l'intégration d'Airgas, la réalisation des efficacités et des synergies et la poursuite de la transformation du Groupe dans le cadre de son programme d'entreprise pour la période 2016-2020.

Une aventure dont vous êtes l'un des « héros »

Depuis son origine, l'aventure industrielle d'Air Liquide repose sur l'engagement et la passion de ses équipes, la confiance de ses clients et la fidélité de ses actionnaires. Vous êtes aujourd'hui 410 000 actionnaires individuels à soutenir le développement

d'Air Liquide. Vous partagez notre vision industrielle à long terme et souhaitez écrire avec nous un nouveau chapitre de l'histoire du Groupe, comme en témoignent les portraits d'actionnaires qui accompagnent ce Livret.

Votre large participation à l'augmentation de capital témoigne de votre engagement à nos côtés et illustre le rôle de l'actionnaire dans le financement de l'économie. C'est pourquoi nous avons souhaité revenir sur les fondamentaux de l'actionariat dans cette nouvelle édition du Livret de l'actionnaire.

Merci de votre soutien et de votre confiance chaque jour et lors des grandes étapes de l'histoire d'Air Liquide.

Notre aventure industrielle est aussi la vôtre.

Benoît Potier

(a) Excluant les activités Soudage et Plongée, retraitées en activités non poursuivies.

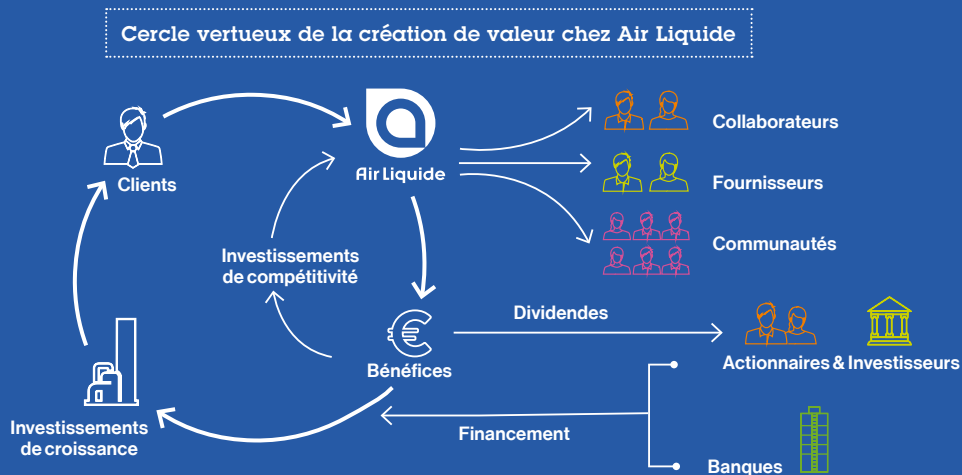
(b) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2017 au titre de l'exercice 2016.




airliquide.com/fr/resultats2016

Vous êtes 410 000 actionnaires à partager notre aventure industrielle

410 000 actionnaires individuels détiennent 33% du capital d'Air Liquide.





Le succès d'une entreprise industrielle – qui est aussi une aventure humaine – repose sur l'engagement d'une communauté d'acteurs. Collaborateurs, clients, partenaires et actionnaires prennent part à cette aventure qui s'inscrit dans la durée, en saisissant les opportunités et en relevant les défis liés aux évolutions technologiques et sociétales.

Parmi eux, l'actionnaire joue un rôle à part. En investissant une partie de son capital, il apporte les fonds nécessaires au développement d'une entreprise en laquelle il a confiance, contribuant ainsi à financer l'économie réelle et à favoriser l'emploi. Il choisit son placement en fonction d'un certain nombre de critères : la nature de l'activité de l'entreprise, sa vision, sa stratégie, sa gouvernance, sa contribution aux grands enjeux de société. En investissant, l'actionnaire accepte de prendre un risque. En contrepartie de ce risque, il perçoit une part des profits générés et participe par son vote à la vie et aux choix de l'entreprise. Il se constitue en outre un patrimoine qu'il pourra transmettre, de même que sa culture actionnariale.

Actionnaire d'Air Liquide, vous êtes l'un des héros d'une belle aventure industrielle, et l'actualité de votre Groupe en 2016 l'a une nouvelle fois prouvé.

UNE AVENTURE INDUSTRIELLE

dont vous êtes
l'un des héros



Créé en

1902

> 3 millions

de clients
et de patients

Près de

300

brevets déposés
chaque année





Une aventure guidée par une vision industrielle

Air Liquide est né de la rencontre entre un scientifique et un entrepreneur visionnaire. Aujourd'hui, l'esprit d'entreprendre, l'innovation et la gestion responsable sont toujours au cœur du projet du Groupe. Ses activités se sont développées autour d'une forte logique industrielle, gage de résilience et de création de valeur.

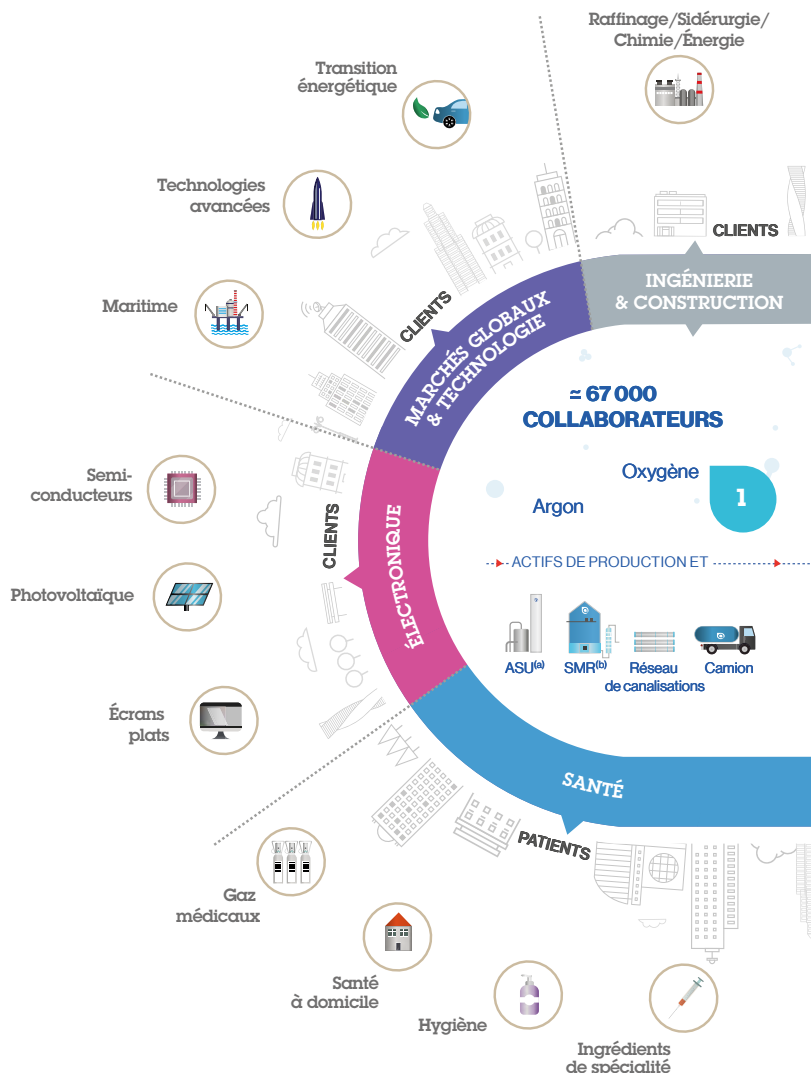
UN MÉTIER...

1 L'aventure industrielle d'Air Liquide s'appuie sur une expertise technique et scientifique dans le domaine des petites molécules essentielles à la vie, la matière et l'énergie, ainsi que sur un savoir-faire opérationnel reconnu. Aujourd'hui, 67 000 collaborateurs, animés par un réel esprit d'entreprendre et la volonté constante d'innover pour mieux servir leurs clients, œuvrent ensemble au développement durable du Groupe.

2 Le modèle de création de valeur du Groupe repose sur l'intégration et la mutualisation des actifs industriels. Tout commence généralement par la signature d'un contrat long terme de fourniture de gaz avec un client Grande Industrie. Les équipes Ingénierie & Construction du Groupe conçoivent et construisent alors une unité de production capable de répondre aux besoins de ce client. Le Groupe peut ensuite développer localement ses autres activités en s'appuyant sur cette capacité de production et en mettant en commun ses actifs de distribution : canalisations, centres de conditionnement, stockages, bouteilles...

3 Grâce à ce maillage industriel efficace, Air Liquide est proche de ses clients. Il peut anticiper leurs besoins et leur proposer des solutions innovantes. Le Groupe sert aujourd'hui plus de 3 millions de clients et de patients issus de secteurs très variés.

Ressources humaines, actifs industriels, innovation, technologies... La combinaison de ses différentes forces permet à Air Liquide de croître, tout en créant de la valeur sur le long terme pour l'ensemble de ses parties prenantes.



... DES ACTIVITÉS

L'Ingénierie & Construction conçoit et construit des unités de production de pointe pour le Groupe, mais aussi pour des clients tiers ne souhaitant pas externaliser leur production de gaz. Ses solutions innovantes permettent notamment à ses clients d'optimiser l'usage des ressources naturelles. Cette activité contribue à l'autonomie technologique d'Air Liquide, pour une offre commerciale plus compétitive.

La Grande Industrie fournit des gaz industriels en grandes quantités à des clients de la sidérurgie, de la chimie et du

raffinage ainsi qu'aux autres branches d'activité du Groupe. L'approvisionnement se fait depuis une usine dédiée ou depuis le réseau de canalisations d'Air Liquide. L'activité repose sur des investissements importants dans le cadre de contrats de long terme, offrant une forte visibilité sur les revenus futurs.

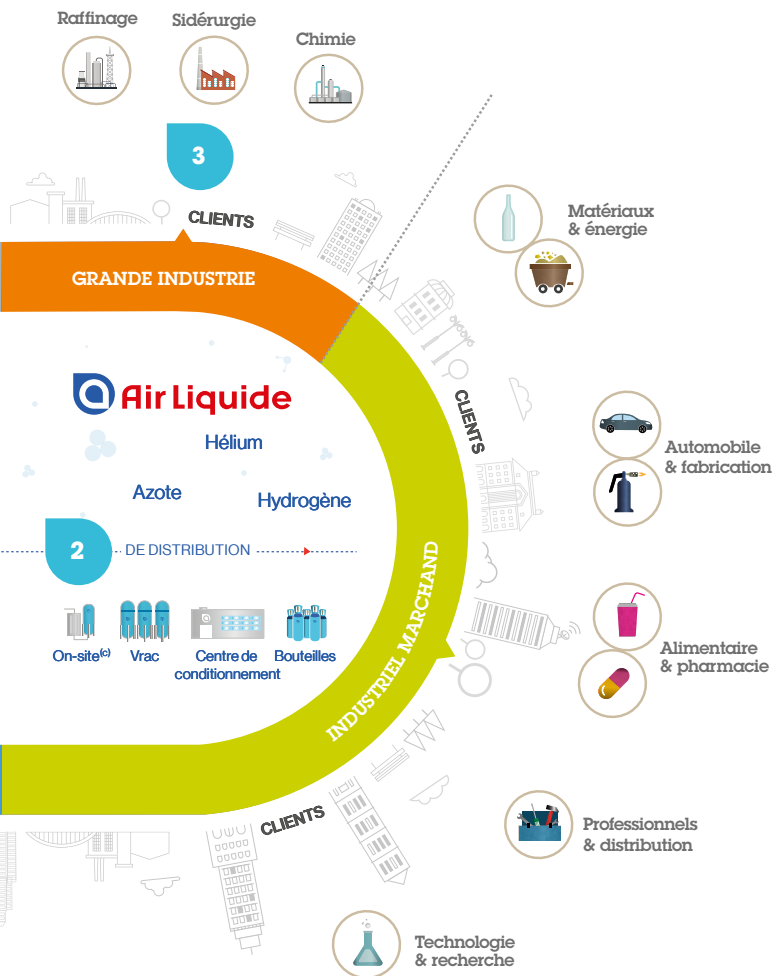
Fort d'un maillage géographique dense, l'Industriel Marchand propose à ses clients des solutions adaptées à leurs procédés de production. Selon les quantités requises, les gaz sont produits direc-

tement sur le site du client ou livrés par des camions-citernes cryogéniques ou en bouteilles. Avec l'acquisition d'Airgas, l'activité dispose désormais d'une expertise en ventes multicanales et d'un portefeuille étendu de produits, incluant des équipements.

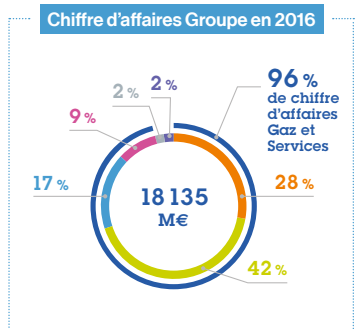
Tout au long du parcours de soins, l'activité Santé propose au personnel soignant et aux patients, de l'hôpital au domicile, des produits médicaux et des services adaptés et efficaces ainsi qu'un accompagnement optimal. Le Groupe est un leader reconnu dans les gaz médicaux, la santé à domicile, les produits d'hygiène et les ingrédients de spécialité santé.

En Électronique, Air Liquide accompagne les grands fabricants de semi-conducteurs, d'écrans plats et de cellules solaires. Ses matériaux innovants devancent les exigences croissantes des consommateurs en matière de mobilité, connectivité, puissance de calcul et économie d'énergie. Grâce à une forte dimension R&D, l'activité Électronique conçoit des molécules haut de gamme, à forte valeur ajoutée. Son mix d'activités complémentaires atténue la cyclicité du secteur.

La nouvelle activité Marchés globaux & Technologies se focalise sur les nouveaux marchés nécessitant une approche mondiale, comme les marchés liés à la transition énergétique, les marchés à fort contenu technologique, ou encore ceux du domaine maritime. Elle s'appuie sur la science, les technologies et le savoir-faire d'Air Liquide, les modèles de développement, ainsi que les usages liés à la transformation numérique.



(a) ASU : Unité de séparation des gaz de l'air (Air Separation Unit).
 (b) SMR : Unité de production d'hydrogène et de monoxyde de carbone (Steam Methane Reformer).
 (c) On-site : Petite unité de production sur site.



Au service d'une pluralité de clients et de patients

Air Liquide se caractérise par un métier unique, celui des gaz industriels, au service d'une grande diversité de clients et de patients.

Le Groupe développe une compréhension fine de leurs besoins pour leur offrir la meilleure expérience client et se distinguer de ses concurrents.



CARTOGRAPHIE DES PRINCIPAUX CLIENTS DU GROUPE

INGÉNIERIE ET CONSTRUCTION

La Grande Industrie d'Air Liquide, groupes industriels des secteurs du raffinage, de la chimie, de la sidérurgie et de l'électronique.

Exemple

GROUPE PÉTROCHIMISTE

Besoin

Conception et construction d'unités de production

Contrat

Ventes sur la durée de réalisation du projet

Pré-requis

Technologie de pointe, efficacité énergétique, compétitivité, fiabilité, sécurité

LE + AIR LIQUIDE

Technologies propriétaires, capacité à concevoir du sur-mesure, services associés

GRANDE INDUSTRIE

Groupes industriels des secteurs du raffinage, de la chimie et de la sidérurgie.

Exemple

GROUPE SIDÉRURGISTE

Besoin

Oxygène gazeux en grande quantité, par canalisation, pour alimenter les hauts-fourneaux

Contrat

Contrats long terme (minimum 15 à 20 ans), volumes minimaux garantis par des clauses d'achat ferme et indexation des coûts d'énergie

Pré-requis

Fiabilité de l'approvisionnement, sécurité, efficacité énergétique

LE + AIR LIQUIDE

Sur-mesure, capacité à trouver une réponse technique, relation clients

INDUSTRIEL MARCHAND

Professionnels (plombiers, garagistes, chauffagistes, entrepreneurs de la construction, restaurateurs...) et clients industriels (automobile, agro-alimentaire, industrie manufacturière, high-tech...).

Exemple

ENTREPRENEUR DE LA CONSTRUCTION

Besoin

Azote et mélanges de gaz en bouteilles pour le soudage, équipements de sécurité, consommables

Contrat

3 ans

Pré-requis

Sécurité, rapidité du processus d'achat, disponibilité des produits, facilité d'utilisation, relation clients

LE + AIR LIQUIDE

Densité du maillage géographique, fiabilité et ergonomie de la bouteille, ventes multicanales, nouvelles applications

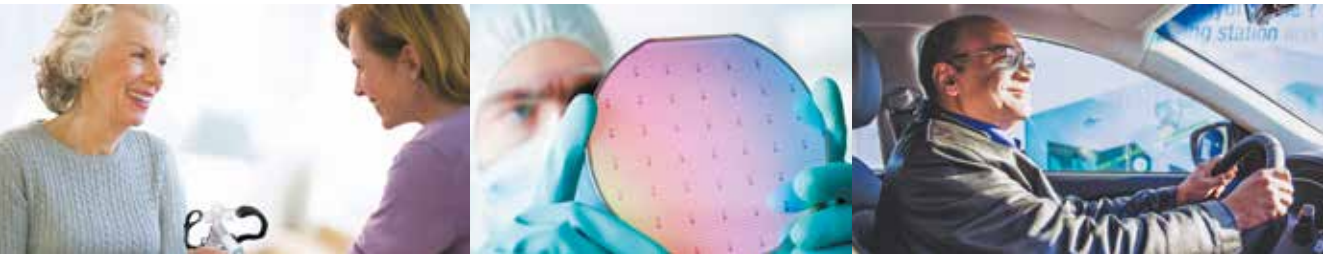
LE CLIENT AU CŒUR DE L'ORGANISATION

Transverse à toutes les branches d'activité d'Air Liquide, la Direction Clients est dédiée à la satisfaction des clients et des patients. Elle est le centre de pilotage des programmes d'amélioration de l'expérience client, de la gestion des clients stratégiques et de l'excellence commerciale, avec

notamment le partage des bonnes pratiques à travers les géographies et activités du Groupe. Cette organisation, supervisée par un membre du Comité Exécutif, est plus que jamais au service de la stratégie de transformation d'Air Liquide, centrée sur le client.

93%

des clients industriels sont satisfaits ou très satisfaits d'Air Liquide



SANTÉ

Hôpitaux, centres de soins, médecins spécialistes à l'hôpital et en ville (pneumologues, diabétologues, dentistes...), médecins généralistes, patients à domicile, assureurs publics ou privés.

Exemple

PATIENT ATTEINT D'UNE MALADIE CHRONIQUE, SUIVI À DOMICILE

Besoin

Oxygène médical et/ou dispositif médical pour l'administration du traitement, programmes d'accompagnement, formation du patient et de son entourage

Contrat

Prise en charge par l'assurance maladie ou financement par le patient (en fonction des pathologies et des pays)

Pré-requis

Efficacité thérapeutique, soutien à l'observance, expertise et professionnalisme

LE + AIR LIQUIDE

Écoute et implication, connaissance des pathologies et du matériel médical

ÉLECTRONIQUE

Acteurs majeurs du secteur des semi-conducteurs (fabricants de micro-processeurs, mémoires...), fabricants d'écrans plats et producteurs de panneaux solaires.

Exemple

PRODUCTEUR DE SEMI-CONDUCTEURS

Besoin

Gaz vecteurs ultra-purs (par ex : azote) pour assurer les conditions de propreté extrême requises pour la fabrication; matériaux avancés pour améliorer la performance des circuits intégrés

Contrat

15 ans pour les gaz vecteurs, pluri-annuels pour les gaz spéciaux et matériaux avancés

Pré-requis

Produits de haute pureté, fiabilité irréprochable, efficacité énergétique (gaz vecteurs), innovations technologiques (matériaux avancés)

LE + AIR LIQUIDE

Proximité clients, capacité unique de conception de molécules sur mesure

MARCHÉS GLOBAUX ET TECHNOLOGIES

Clients dans les nouveaux marchés et marchés à fort contenu technologique tels que l'aéronautique, le spatial, la cryogénie extrême, la transition énergétique et environnementale, le maritime.

Exemple

CHAUFFEUR DE TAXI HYDROGÈNE

Besoin

Énergie hydrogène sous forme gazeuse, par réseau de stations hydrogène

Contrat

Contrat de fourniture d'hydrogène et de services

Pré-requis

Mobilité propre pour réduire la pollution dans les villes, rapidité de recharge, disponibilité, sécurité

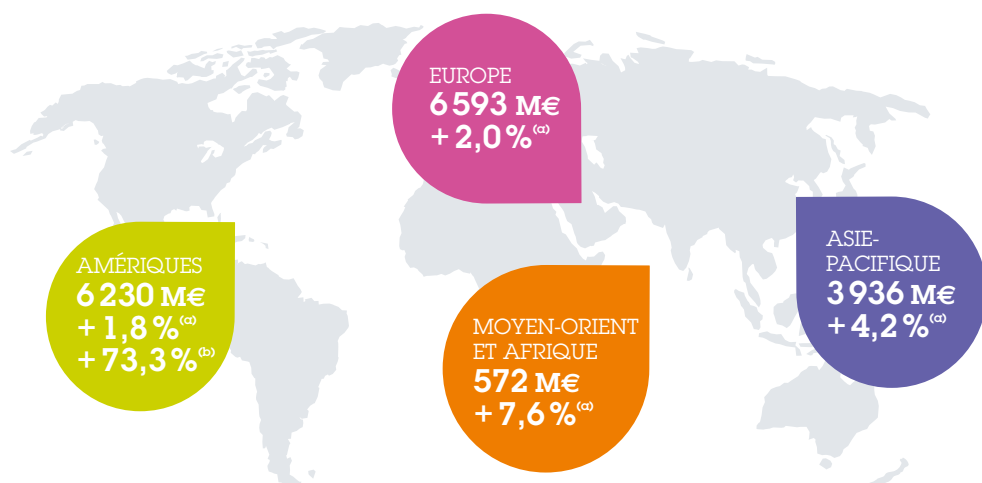
LE + AIR LIQUIDE

Expertise dans la chaîne de production et de distribution, hydrogène décarboné (Blue Hydrogen)

Une aventure mondiale

Fidèle à son esprit pionnier, Air Liquide a toujours su capter la croissance où qu'elle se trouve. Parce que la production de gaz industriels est une activité locale, le Groupe s'est implanté rapidement dans toutes les régions du monde. Présent dans 80 pays, il bénéficie d'une grande diversité culturelle et d'une forte résilience.

CHIFFRE D'AFFAIRES GAZ ET SERVICES EN 2016



(a) Variation comparable entre 2015 et 2016

(b) Variation entre 2015 et 2016, incluant la contribution d'Airgas

LES MOTEURS DE CROISSANCE DANS LA DURÉE

Amériques

Les États-Unis constituent le premier marché mondial des gaz industriels. Avec l'acquisition d'Airgas, l'activité Industriel Marchand d'Air Liquide prend une nouvelle dimension. En Amérique du Nord, la croissance des ventes est notamment portée par le secteur de la chimie, qui bénéficie de coûts de l'énergie bas, et le secteur alimentaire et pharmacie. En Amérique du Sud, Air Liquide accompagne le développement des infrastructures. La demande est soutenue dans le secteur de la santé, notamment au Brésil et en Argentine.

Europe

Les grands bassins industriels du nord de l'Europe et l'Europe de l'Est portent la croissance de la Grande Industrie. En Industriel Marchand, les secteurs de l'alimentaire, de la pharmacie, de la recherche et technologie, répartis sur tout le continent, sont les plus dynamiques. La Santé, désormais première activité du Groupe en Europe, offre de belles perspectives grâce, en particulier, au développement de la santé à domicile et de l'hygiène. Les solutions pour l'environnement, par exemple pour le transport propre (biogaz), constituent également un levier de croissance.

Moyen-Orient et Afrique

Les produits et services du Groupe accompagnent le développement des infrastructures en Afrique comme au Moyen-Orient, particulièrement dans les secteurs de l'énergie et de la pétrochimie. L'Industriel Marchand bénéficie du dynamisme du secteur alimentaire et du développement industriel. En Afrique du Sud, l'activité Santé offre de belles perspectives de croissance.

Asie-Pacifique

La Chine et l'Asie du Sud-Est évoluent rapidement, avec des besoins croissants en infrastructures et en énergie et une attention particulière portée à l'efficacité énergétique. L'essentiel de l'activité Électronique est concentré en Asie-Pacifique. La zone, et notamment la Chine, bénéficie du dynamisme du secteur des semi-conducteurs. L'activité Santé se développe sur l'ensemble de la zone. Elle est dynamique en Australie, tandis que la Chine constitue un marché prometteur.

Note : l'analyse géographique de la performance 2016 est disponible dans le rapport de gestion publié le 15 février 2017 et inclus dans le Document de référence 2016.

ACTUALITÉS 2016

DÉVELOPPEMENT DE L'ACTIVITÉ
SANTÉ EN AFRIQUE DU SUD

En Afrique du Sud, Air Liquide s'engage pour améliorer l'accès des patients diabétiques au traitement par pompe à insuline. Sa filiale VitalAire s'est associée avec le premier assureur médical privé pour concevoir une offre de soin inspirée du modèle appliqué en France : elle comprend la location de la pompe à insuline – plus accessible que l'achat – et des services d'accompagnement associés. Les infirmiers de VitalAire prennent en charge les patients à leur domicile et leur apportent formation technique et suivi, adaptant le traitement par pompe à leur mode de vie.

Air Liquide continue de diversifier son offre, en lien avec tous les acteurs du système de santé du pays, afin d'améliorer significativement la qualité de vie des patients sous insulinothérapie.



DE NOUVELLES UNITÉS DE PURIFICATION DU BIOGAZ EN EUROPE



En 2016, Air Liquide a mis en service 12 nouvelles unités de purification de biogaz en France, au Royaume-Uni, en Hongrie et au Danemark, triplant ainsi sa capacité de purification de biogaz en Europe. Le biogaz est issu de la fermentation des déchets organiques d'origine agricole, ménagère et industrielle. La technologie de purification de biogaz développée par Air Liquide permet de séparer les composants du biogaz et de produire du biométhane, ou gaz naturel bio, substituable au gaz naturel d'origine fossile. Utilisé dans les véhicules, il est appelé bio-GNV (gaz

naturel pour véhicules). Air Liquide a développé les technologies et le savoir-faire nécessaires sur l'ensemble de la chaîne de valeur du biométhane : production par purification du biogaz, mais aussi injection dans le réseau de gaz naturel, liquéfaction pour faciliter le transport et distribution via un réseau de stations alimentant des flottes de véhicules propres.

Cette activité répond aux enjeux de la transition énergétique, puisqu'elle contribue à la réduction des gaz à effet de serre et pourra alimenter les solutions pour le transport zéro émission de demain.

50

unités de purification de biogaz conçues et mises en service par Air Liquide dans le monde

Un nouveau chapitre de l'histoire d'Air Liquide

Avec l'acquisition d'Airgas, Air Liquide se renforce aux États-Unis, le premier marché mondial des gaz industriels, également très en pointe dans les domaines du digital et de l'innovation. Les actionnaires individuels ont joué un rôle important dans cette nouvelle étape de la vie du Groupe en participant à son augmentation de capital.



AIRGAS, C'EST :



+ 1 M
de clients



+ 30 %
de chiffre d'affaires
Gaz et Services



+ 17 000
collaborateurs



> 300 M\$
de synergies



+ 12 M
de bouteilles

AIRGAS, UN PARCOURS EXEMPLAIRE

Airgas a été fondé aux États-Unis en 1982 par Peter McCausland, un entrepreneur qui a su déceler le potentiel d'un modeste distributeur de gaz industriels régional. Grâce à plus de 400 acquisitions sur les 30 dernières années, Airgas est devenu l'un des principaux producteurs et distributeurs de gaz industriels aux États-Unis. Ses ventes ont atteint 5,3 milliards de dollars sur l'exercice 2015-2016. Avec plus de 900 points de vente et magasins de détail, l'entreprise couvre l'ensemble du territoire des États-Unis. Elle détient également des unités de production de gaz, des centres de conditionnement de bouteilles, des laboratoires de gaz de spécialité, des centres d'assistance et des centres de distribution.

Airgas se distingue par une très forte culture clients. La société a développé une plateforme de distribution multicanale unique qui intègre les ventes en ligne et à distance, ainsi qu'un réseau de magasins.



17/11/2015

Signature d'un accord en vue de l'acquisition d'Airgas

23/02/2016

Approbation par les actionnaires d'Airgas

13/05/2016

Feu vert de l'Autorité Américaine de la Concurrence (FTC)

23/05/2016

Finalisation de l'acquisition

UNE FORTE LOGIQUE INDUSTRIELLE ET DE MARCHÉ

Gâce à l'acquisition d'Airgas, Air Liquide renforce sa présence aux États-Unis et accroît de plus d'un million sa base de clients. Air Liquide bénéficie désormais du maillage territorial sans équivalent d'Airgas dans ce pays et d'un réseau de distribution innovant et multicanal. Par ailleurs, la forte culture client et l'expertise numérique d'Airgas, associées à l'excellence opérationnelle et à la capacité d'innovation d'Air Liquide, devraient permettre de générer davantage

de croissance aux États-Unis mais aussi dans les autres géographies.

Dans un premier temps, l'opération devrait également se traduire par d'importantes synergies de coûts (industrielles et administratives), qui devraient être réalisées avant fin 2018. Au total, plus de 300 millions de dollars de synergies de coûts et de ventes ont été identifiés et traduits dans des plans d'action. L'ensemble des synergies devraient être réalisées avant fin 2019.

Cette acquisition majeure représente un potentiel de création de valeur élevé pour l'ensemble des parties prenantes du Groupe.

45 M\$

de synergies de coûts réalisés en 2016



UNE OPÉRATION DE GRANDE AMPLÉUR

Entre l'annonce du projet d'acquisition d'Airgas en novembre 2015 et la clôture de son refinancement, 10 mois seulement se sont écoulés. Le prêt-relais obtenu en décembre 2015 a été refinancé avec succès, dans un délai très court, par deux émissions obligataires – l'une en euros et l'autre en dollars – et une augmentation de capital. Pour cette dernière, le Groupe a souhaité associer en priorité ses actionnaires en procédant à une augmentation de capital avec droit préférentiel de souscription. Un dispositif

de communication a été mis en place pour informer les actionnaires individuels éligibles^(a) et les accompagner dans leurs démarches.

Les taux élevés de souscription à ces opérations témoignent de l'attractivité d'Air Liquide auprès des investisseurs institutionnels et individuels. Leur confiance renouvelée dans le futur du Groupe constitue un gage d'indépendance pour Air Liquide, qui perpétue ainsi la recette de son succès.

(a) Opération ouverte au public uniquement en France.

191,2%

Taux global de souscription à l'augmentation de capital

06/06/2016

Émission obligataire de 3 Mds€

22/09/2016

Émission obligataire de 4,5 Mds\$

28/09/2016

Clôture de la souscription à l'augmentation de capital de 3,3 Mds€

30/12/2016

Finalisation des cessions requises par la FTC

Les sources additionnelles de croissance

Le progrès scientifique et technologique, l'évolution des aspirations des citoyens et l'apparition de nouveaux usages posent de nouveaux défis et créent de nouvelles opportunités. Parmi toutes ces transformations à l'œuvre, Air Liquide a identifié trois tendances de marché majeures, qui représentent des sources additionnelles de croissance.

À
RETENIR

3 TENDANCES DE MARCHÉ MAJEURES

1

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE

Le réchauffement climatique et les contraintes liées à la disponibilité des ressources naturelles et énergétiques rendent nécessaire la transition vers de nouveaux modes de vie, de déplacement, de production.

Pour répondre à ces enjeux, le Groupe propose à ses clients des solutions performantes afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et leur consommation d'énergie, comme l'hydrogène pour des transports propres.

2

L'ÉVOLUTION DU MONDE DE LA SANTÉ

Allongement de la durée de vie, augmentation des maladies chroniques, hausse de la demande de soins, en particulier dans les économies en développement :

la santé et le bien-être sont des enjeux croissants à l'échelle mondiale. Pour y répondre, Air Liquide développe de nouvelles offres de produits et services pour les professionnels de santé et les patients : gaz médicaux, santé à domicile, mais aussi produits d'hygiène et ingrédients de spécialité. Les nouvelles technologies digitales comme le suivi à distance pourront jouer un rôle important dans la santé à domicile.

3

LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

Les technologies évoluent rapidement et combinent miniaturisation et puissance accrue, entraînant de nouveaux besoins dans l'Électronique.

La transformation numérique s'accompagne aussi de nouveaux usages, auxquels Air Liquide répond avec la bouteille connectée ou encore le suivi à distance de l'observance par le patient des traitements médicaux.

Les nouvelles technologies sont également au cœur des sites de production du Groupe. Avec son projet d'usine du futur, le Groupe optimise sa production pour mieux répondre aux besoins de ses clients et renforce l'efficacité énergétique et la fiabilité de ses sites.

ZOOM SUR LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ACCOMPAGNEMENT DES PATIENTS



Air Liquide développe de nouvelles technologies afin d'accompagner les professionnels de santé, les patients et leurs proches, en s'appuyant sur des dispositifs et services numériques de pointe. Le digital ne se substitue pas à la relation humaine, mais permet d'améliorer le confort et l'observance du traitement, et donc la qualité de vie des patients. Par exemple, le système de télé-suivi Nowapi™, développé par Air Liquide, est une solution connectée qui permet de mieux traiter l'apnée du sommeil. Ce système peut être ajouté à l'équipement médical habituel afin d'envoyer les données aux équipes d'Air Liquide, qui les transmettent si nécessaire au médecin traitant. Celui-ci peut ainsi proposer, avec l'aide du technicien d'Air Liquide, d'adapter le traitement en fonction des données recueillies afin de répondre au mieux aux besoins du patient.

1 à 6%

de la population mondiale touchée par l'apnée du sommeil

Source : Organisation Mondiale de la Santé

LE NUMÉRIQUE ACCÉLÈRE LA TRANSFORMATION DE L'ACTIVITÉ INDUSTRIEL MARCHAND

Les technologies digitales (plateformes de e-commerce, applications pour smartphones et tablettes, systèmes d'information, mais aussi internet des objets, robotisation, big data, intelligence artificielle...) impactent particulièrement trois grands domaines du métier Industriel Marchand : l'expérience client, la chaîne de production et la logistique, ainsi que la performance opérationnelle.



Les deux millions de clients servis par cette activité pourront à terme acheter leurs gaz et équipements Air Liquide de la façon qui leur convient le mieux : en ligne, en magasin, via les commerciaux ou les centres de télévente.

Le digital permet également d'optimiser la production et de piloter la logistique en temps réel. Aujourd'hui, le niveau de produit dans une partie des stockages installés chez les clients industriels est transmis aux équipes logistiques, qui peuvent ainsi anticiper les réapprovisionnements et éviter les ruptures de stock. Demain, l'essentiel des stockages et des bouteilles seront connectés et les systèmes informatiques d'Air Liquide communiqueront avec ceux de ses clients. Cela permettra une synchronisation parfaite des prévisions de production et de livraison, et ainsi une optimisation des coûts et un meilleur service clients.

Avec l'électronique embarquée, les tournées seront ajustées automatiquement grâce à la géolocalisation et les clients seront avertis avec précision de l'heure de livraison. Les tablettes, dont tous les chauffeurs du Groupe seront bientôt équipés, les aideront aussi à mieux conseiller leurs clients grâce à une documentation digitale complète.

« NEOS » : la feuille de route pour 2020

Air Liquide a pour ambition d'être le leader de son industrie, d'être performant sur le long terme et de contribuer à un monde plus durable. Son programme d'entreprise, « NEOS », sert de guide à ses 67 000 collaborateurs pour réaliser cette ambition et atteindre ses objectifs sur la période 2016-2020.

Dans un contexte de nouvelle dimension avec l'acquisition d'Airgas, le Groupe met en œuvre sa stratégie de transformation centrée sur le client visant une croissance rentable dans la durée. Dans un environnement en pleine mutation, marqué par trois tendances majeures (voir page 16), Air Liquide se transforme et s'adapte à l'évolution des aspirations et des besoins de ses clients ainsi qu'à une chaîne de valeur de plus en plus axée sur l'utilisateur final. Sa stratégie de transformation passe par l'innovation et fait levier sur le digital. Elle s'appuie sur quatre piliers : l'excellence opérationnelle, la qualité des investissements, l'innovation ouverte et l'organisation en réseau. Le programme d'entreprise « NEOS » sert de guide au Groupe pour atteindre les objectifs financiers et extra-financiers qu'il s'est fixés (voir ci-contre) et contribuer à un monde plus durable.



La précision du signe pour exprimer l'expertise et l'innovation.



La suppression du cadre pour marquer l'ouverture sur le monde.

La rondeur et la typographie en minuscules pour un Groupe proche de ses parties prenantes.

AIR LIQUIDE SE TRANSFORME ET ÇA SE VOIT

En janvier 2017, Air Liquide a adopté une nouvelle identité visuelle avec un nouveau logo, le cinquième depuis la création de l'entreprise il y a 115 ans. Cette nouvelle identité visuelle, qui incarne la transformation d'Air Liquide et marque une nouvelle étape dans son histoire, est celle d'un groupe leader, expert et innovant, proche de ses parties prenantes et ouvert sur le monde. Le déploiement du nouveau logo va se dérouler sur trois ans, selon une approche pragmatique incluant des critères de priorisation. [#AirLiquidesettransforme](#)



Tout savoir sur airliquide.com/fr/transforme

UNE STRATÉGIE AU SERVICE D'UNE AMBITION

UNE AMBITION

ÊTRE LE LEADER DE NOTRE INDUSTRIE,
ÊTRE PERFORMANT SUR LE LONG TERME,
CONTRIBUER À UN MONDE PLUS DURABLE

UNE STRATÉGIE DE TRANSFORMATION CENTRÉE SUR LE CLIENT POUR UNE CROISSANCE RENTABLE DANS LA DURÉE

4 piliers

Excellence
opérationnelle

Qualité des
investissements

Innovation
ouverte

Organisation
en réseau

UN PROGRAMME D'ENTREPRISE 2016-2020

neos

5 objectifs financiers

+ 6 % à + 8 % de croissance des ventes^(a)

Gains d'efficacité
> 300 M€ en
moyenne par an^(b)

Synergies Airgas
> 300 M\$

ROCE > 10 % dans 5 à 6 ans

Maintien de la notation
dans la catégorie «A»

2 objectifs extra-financiers

Améliorer l'environnement et la santé
par la qualité de l'air

Être engagé dans un dialogue actif
avec l'ensemble des parties prenantes

(a) En moyenne annualisée, incluant en 2017 un effet de périmètre lié à la consolidation d'Airgas, correspondant à + 2 % en moyenne annualisée.

(b) Sur la période 2017-2020.

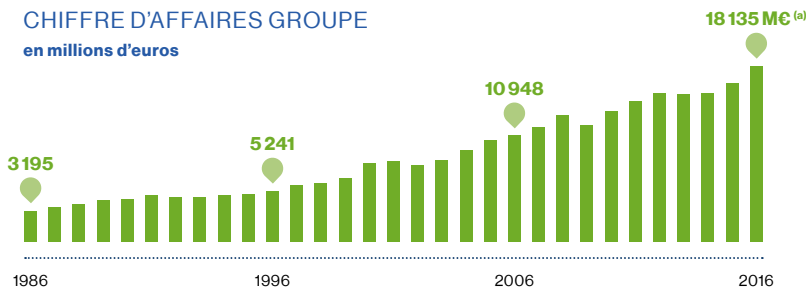
Un pilotage responsable pour une performance durable

Pour Air Liquide, la performance est indissociable de la responsabilité et s'inscrit toujours dans la durée. En 2016, la performance du Groupe est solide, marquée par l'intégration d'Airgas, avec une hausse du chiffre d'affaires de +14,6 %^(a), du résultat net de +5,0% et du bénéfice net par action de +2,4%.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

CHIFFRE D'AFFAIRES GROUPE

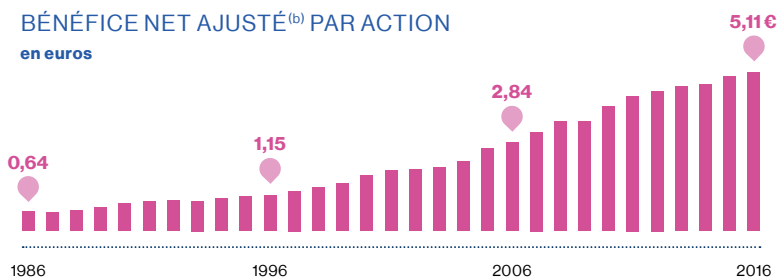
en millions d'euros



+ 6,0 %
de croissance
annuelle moyenne
sur 30 ans

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ^(b) PAR ACTION

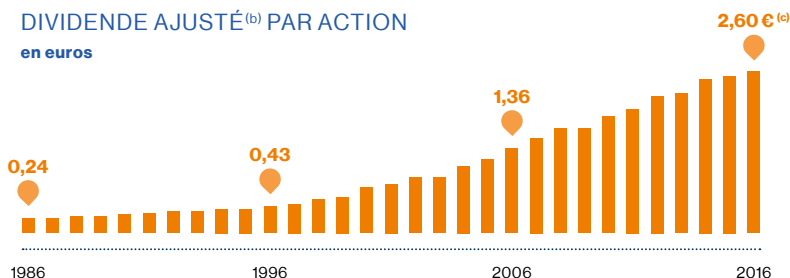
en euros



+ 7,2 %
de croissance
annuelle moyenne
sur 30 ans

DIVIDENDE AJUSTÉ^(b) PAR ACTION

en euros



+ 8,2 %
de croissance
annuelle moyenne
sur 30 ans

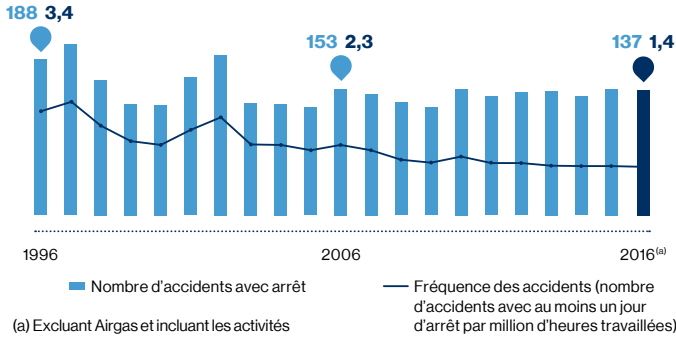
(a) Excluant les activités Soudage et Plongée, retraitées en activités non poursuivies.

(b) Ajusté pour tenir compte de la division du nominal en 2007, des attributions d'actions gratuites et de l'augmentation de capital de 2016 liée à l'acquisition d'Airgas.

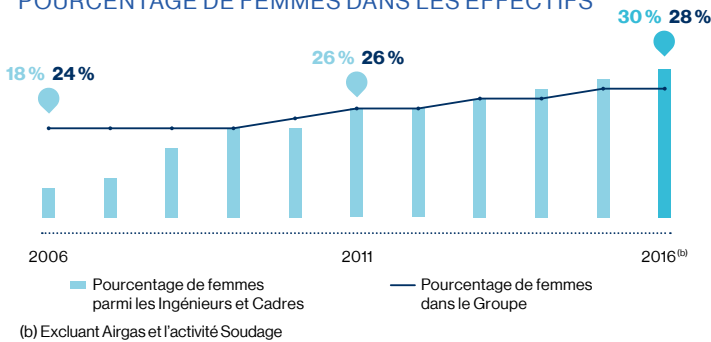
(c) Proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2017 au titre de l'exercice 2016.

PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE

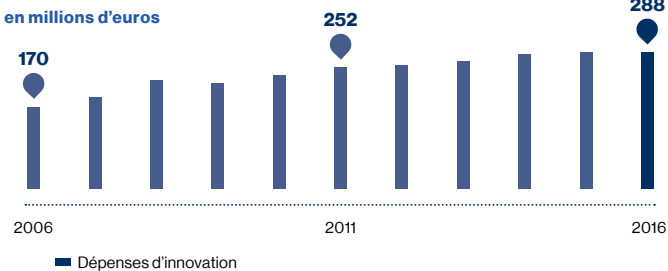
NOMBRE ET FRÉQUENCE DES ACCIDENTS AVEC ARRÊT DES COLLABORATEURS



POURCENTAGE DE FEMMES DANS LES EFFECTIFS



DÉPENSES D'INNOVATION



AIR LIQUIDE S'ENGAGE POUR LA QUALITÉ DE L'AIR

La qualité de l'air est devenue un enjeu environnemental et de santé publique majeur. Les mégapoles d'Asie, d'Amérique latine et d'Europe sont particulièrement touchées par la pollution atmosphérique. Air Liquide fait de l'amélioration de la qualité de l'air une priorité de son programme d'entreprise. Le Groupe développe par exemple des solutions permettant la limitation des émissions polluantes, notamment des particules, et l'accompagnement des personnes atteintes de difficultés respiratoires.

2016



60%

des dépenses d'innovation consacrées à des travaux sur la protection de la vie et de l'environnement



30%

des dépenses d'innovation consacrées à la réduction des émissions de CO₂



3,1 jours

de formation par salarié



67%

de l'énergie électrique consommée est complètement décarbonée ou issue du gaz naturel



254

projets soutenus par la fondation Air Liquide depuis sa création



Un engagement dans la durée récompensé

Air Liquide a toujours eu la volonté d'associer ses actionnaires à sa réussite. Si le titre progresse régulièrement et surperforme l'indice CAC 40 sur 10 ans et plus, le dividende, les attributions d'actions gratuites et les primes de fidélité contribuent également à sa rentabilité dans la durée.

APPRÉCIATION DE LA CAPITALISATION BOURSÈRE

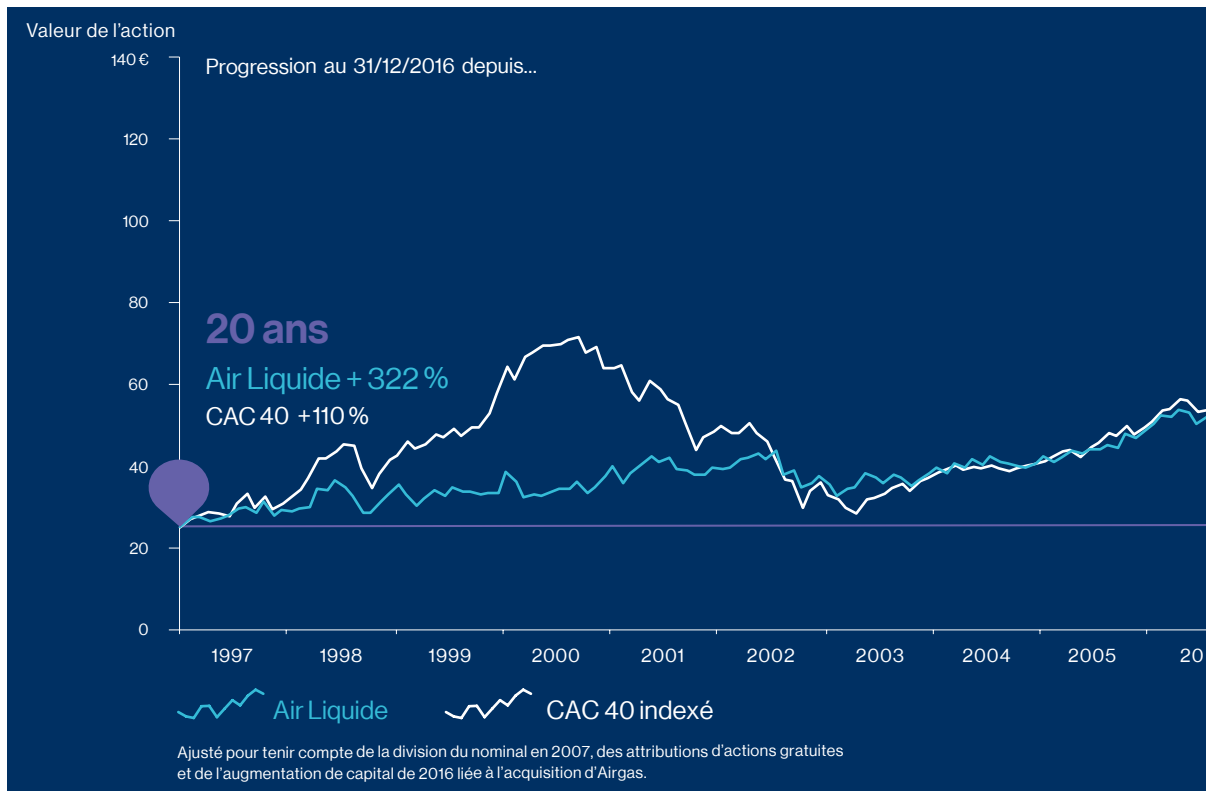
La capitalisation boursière correspond au prix de l'action multiplié par le nombre d'actions. Celle d'Air Liquide a crû fortement au cours des 5 dernières années. Elle illustre la valorisation d'un portefeuille d'actions Air Liquide, hors rémunération, puisqu'elle

intègre la progression du cours de bourse tout en tenant compte des attributions régulières d'actions gratuites dont bénéficie l'actionnaire. La forte progression d'Air Liquide s'explique aussi, en 2016, par l'augmentation de capital liée à l'acquisition d'Airgas.

+ 188%
depuis le
1^{er} janvier 2000
vs
+ 15%
pour le CAC 40

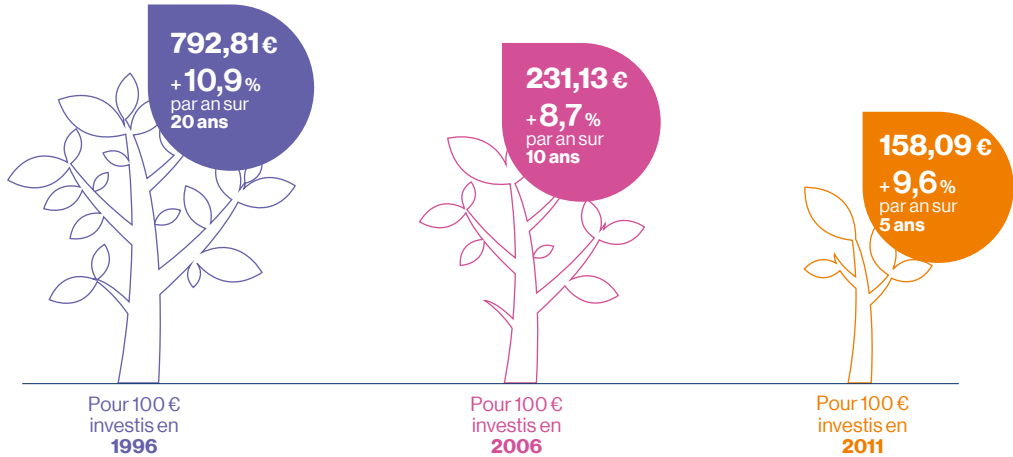
8^e
capitalisation
du CAC 40
au 31/12/2016

SURPERFORMANCE SUR LE LONG TERME



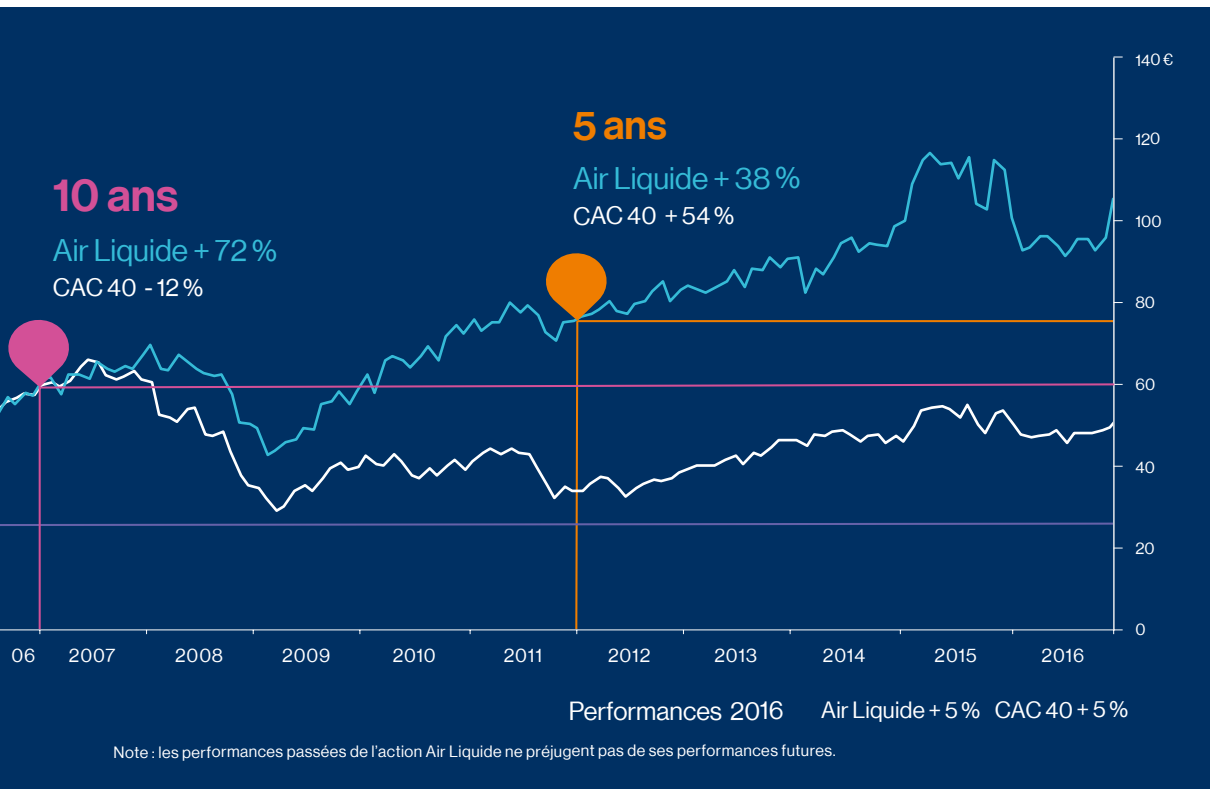
UN PORTEFEUILLE QUI S'ÉTOFFE RÉGULIÈREMENT

Un actionnaire ayant investi 100 € en actions Air Liquide au nominatif en 1996, réinvesti ses dividendes en actions et bénéficié des attributions d'actions gratuites, tous deux majorés au titre de la prime de fidélité, détient un portefeuille d'une valeur de 792,81 € au 31 décembre 2016.



Valeur du portefeuille au 31/12/2016 et croissance annuelle moyenne, avant toute imposition.

Note : les Droits Préférentiels de Souscription liés à l'augmentation de capital réalisée en septembre 2016 sont comptabilisés comme ayant été vendus puis réinvestis en actions.



Une aventure
industrielle
**DONT VOUS ÊTES
L'UN DES HÉROS**



410 000

actionnaires individuels
dont

144 000

au nominatif administré

92 000

au nominatif pur

33 %

du capital détenu
par des actionnaires individuels

20 %

du capital détenu par
des actionnaires institutionnels français

47 %

du capital détenu par
des actionnaires institutionnels non français



Air Liquide s'engage pour tous les actionnaires

Le développement d'Air Liquide repose sur l'adhésion de nombreux actionnaires individuels à l'aventure industrielle du Groupe. Ils détiennent ensemble 33 % de son capital. Convaincu du rôle essentiel qu'ils jouent dans le développement des entreprises, le Groupe intervient régulièrement pour promouvoir cet actionariat de long terme.



7

réunions
d'étudiants
en 2016



Air Liquide va à la rencontre des jeunes pour les sensibiliser au rôle de l'actionariat dans le développement des entreprises.

L'aventure Air Liquide débute en 1902 grâce au soutien de 24 particuliers qui financent la jeune société pendant 5 ans avant de percevoir leurs premiers dividendes !

Depuis, l'actionariat de long terme, notamment individuel, fait partie de l'ADN du Groupe.

C'est donc tout naturellement que le Groupe s'engage par le biais d'initiatives collectives visant à associer les entreprises, les pouvoirs publics et les institutions financières

au développement de l'actionariat individuel en France. Il soutient les actions de l'Association Nationale des Sociétés par Actions (ANSA), dont Benoît Potier, Président-Directeur Général d'Air Liquide, est administrateur. Le Groupe a par exemple contribué à la préparation du colloque de l'ANSA de juin 2016 sur le thème « Actionariat individuel en France : agissons d'urgence pour la croissance », qui a été suivi par la parution d'un Livre blanc proposant 12 mesures pour relancer la croissance

par l'investissement en actions. Ces initiatives sont relayées auprès des pouvoirs publics et leaders d'opinion. Air Liquide participe également aux travaux de l'Observatoire des Actionnaires d'Avenir (OAA). Convaincu que l'entreprise doit participer à l'effort d'éducation économique, le Groupe intervient en outre dans les lycées, grandes écoles et universités pour sensibiliser les jeunes générations au rôle des actionnaires dans le financement des entreprises.

INTERVIEW

Christian Schricke

Délégué Général
de l'ANSA, Association
Nationale des Sociétés
par Actions

**Quelle est la situation
de l'actionariat individuel
en France ?**

Seulement 8% du capital des sociétés du CAC 40 est détenu directement par des particuliers. Ce chiffre témoigne du faible intérêt des Français pour le financement de l'économie réelle et a pour conséquence de laisser la place à des actionnaires institutionnels, en particulier des actionnaires de court terme, tels que les *hedge funds*^(a). Cette catégorie d'investisseurs vise le rendement immédiat sans s'intéresser, dans la plupart des cas, à l'entreprise sur le long terme. Or, les entreprises ont intérêt à avoir à leurs côtés des actionnaires de long terme, institutionnels ou particuliers, qui les accompagnent dans leurs projets.

**Pourquoi l'actionnaire individuel
est-il essentiel pour
le financement des entreprises ?**

La solidité d'une entreprise s'apprécie d'abord à l'aune de ses fonds propres, critère majeur de solvabilité pour les prêteurs. Or, les investisseurs individuels apportent des fonds avec un horizon de placement généralement de long terme. Ils représentent pour l'entreprise un facteur de stabilité important dans un monde en perpétuel mouvement.

**Quels sont les principaux freins à
l'actionariat individuel en France ?**

Les travaux de l'ANSA montrent que les prélèvements fiscaux et sociaux, particulièrement lourds, instables et complexes,



contribuent à la désaffection des Français pour la bourse. Par ailleurs, la culture économique et financière des Français est plus faible que dans d'autres pays développés. Nos concitoyens sont mal préparés à comprendre et donc à accepter les risques qui accompagnent le placement en actions. Enfin, les réseaux bancaires, qui jouent un rôle important dans l'orientation de l'épargne des particuliers, favorisent les placements collectifs.

**Quelles actions mener, selon vous,
pour relancer la dynamique ?**

L'ANSA a identifié un certain nombre de leviers, notamment dans les domaines de l'éducation économique et financière et de la fiscalité. Mais les sociétés cotées peuvent aussi contribuer à cette cause. Il est nécessaire qu'elles prennent conscience de l'importance d'un actionariat individuel fort pour mettre en œuvre une stratégie à la hauteur de cet enjeu. À cet égard, Air Liquide est une entreprise emblématique et sa politique vis-à-vis de ses actionnaires constitue une référence.

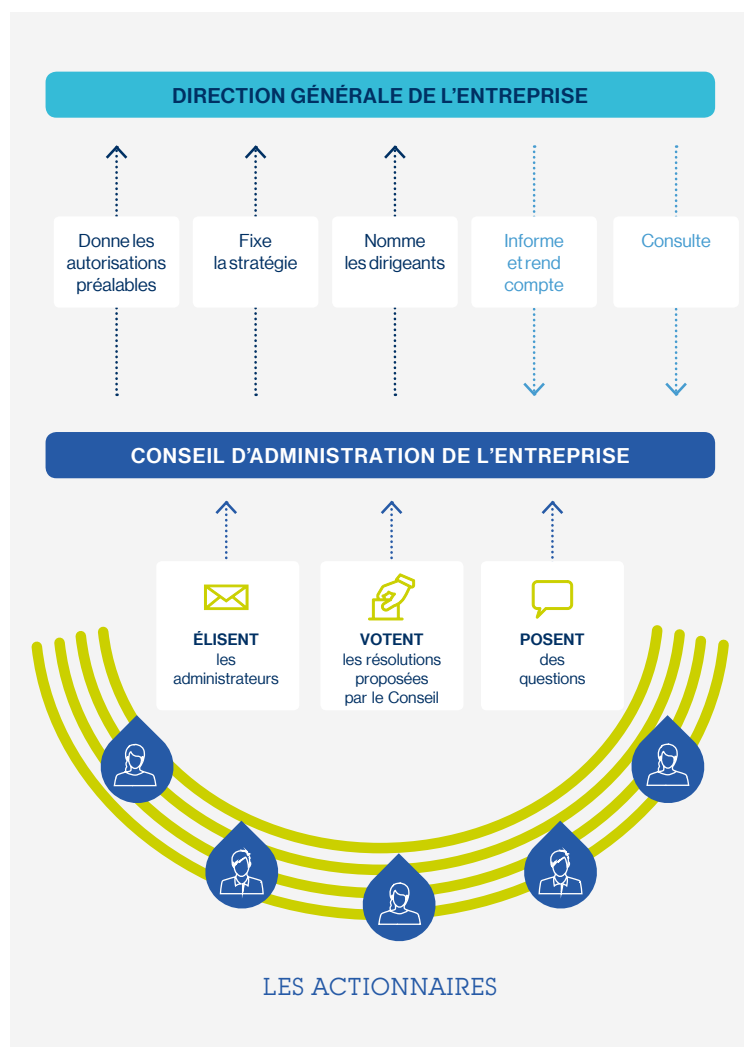
(a) Fonds d'investissement non cotés à vocation spéculative.

“
LES ACTIONNAIRES
INDIVIDUELS
REPRÉSENTENT
POUR L'ENTREPRISE
UN FACTEUR
DE STABILITÉ
IMPORTANT.”

L'Assemblée Générale, clé de voûte de la démocratie actionnariale

Un portefeuille en actions est plus qu'un simple placement. L'actionnaire dispose d'un droit d'information et de vote et peut ainsi s'exprimer à l'occasion de l'Assemblée Générale. Tous les actionnaires peuvent ainsi influencer la vie de la société.

LE POUVOIR DE L'ACTIONNAIRE



L'Assemblée Générale constitue un temps privilégié qui permet aux actionnaires, aux membres du Conseil d'Administration et à l'équipe de direction d'Air Liquide de se retrouver chaque année.

À cette occasion, les actionnaires sont sollicités pour désigner les administrateurs, qui représentent leurs intérêts au sein du Conseil et désigneront à leur tour les dirigeants de l'entreprise. Les actionnaires approuvent les comptes et votent les différentes résolutions proposées nécessaires au fonctionnement de l'entreprise. Il leur est rendu compte par le Conseil de la gestion de la société. Le rôle de l'Assemblée Générale des actionnaires, organe souverain de l'entreprise, est donc essentiel.

L'histoire d'Air Liquide illustre la relation de confiance établie entre le Conseil d'Administration et l'ensemble des actionnaires : en plus de 100 ans de cotation boursière, seulement 5 Présidents ont dirigé le Groupe. La longévité de leurs mandats s'explique notamment par l'attention constante portée à la transparence de l'information, à la clarté de la stratégie et à la qualité du dialogue, socles de la démocratie actionnariale.

ÊTRE INFORMÉ POUR MIEUX AGIR

Air Liquide a mis en place un dispositif complet pour permettre aux actionnaires de voter dans de bonnes conditions, où qu'ils se trouvent : les documents pédagogiques concernant l'Assemblée Générale assurent une information complète et facilitent les démarches des actionnaires, qui sont par ailleurs invités à participer largement à l'événement.

L'Assemblée Générale est un moment clé dans la relation entre l'entreprise et l'actionnaire. Tous les membres du Conseil d'Administration sont présents autour de Benoît Potier, Président-Directeur Général du Groupe. Chaque année, les comptes annuels, les faits marquants, les orientations stratégiques, la démarche de développement durable, les activités du Conseil ou encore la

politique de rémunération sont présentés aux actionnaires et ouverts au débat. Les thématiques qui suscitent le plus d'échanges sont les métiers du Groupe, ses axes d'innovation et perspectives de croissance, ainsi que ses actions en matière de développement durable. Le vote des résolutions conclut la séance.



L'Assemblée Générale d'Air Liquide est la plus grande du CAC 40. Le 12 mai 2016, elle a rassemblé près de 4 000 actionnaires.

“ L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EST UN MOMENT CLÉ DE LA RELATION ENTRE L'ENTREPRISE ET SES ACTIONNAIRES. ”

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, REPRÉSENTANT DES ACTIONNAIRES

Au 31 décembre 2016, le Conseil d'Administration d'Air Liquide compte 12 membres, élus par l'Assemblée Générale des Actionnaires à l'exception de l'administrateur représentant les salariés, désigné par le Comité de Groupe France ; 9 des 11 membres élus sont indépendants. Le Conseil se caractérise par une grande diversité d'expertises (chimie, cosmétique, automobile ou encore énergie), de nationalités et de genres (5 femmes). Les membres du Conseil sont régulièrement sollicités pour se rendre sur le terrain, à la rencontre des clients et des salariés, à l'occasion de réunions consacrées au suivi des grandes orientations stratégiques.

En 2016, ce sont les activités Industriel Marchand et Ingénierie & Construction qui ont fait l'objet d'une attention particulière lors de la réunion tenue à Francfort, en Allemagne.

Le Conseil d'Administration a joué un rôle clé dans l'acquisition d'Airgas, avec des réunions exceptionnelles entièrement consacrées au dossier. Un comité *ad hoc* chargé d'évaluer le projet et d'en suivre le déroulement a également été constitué et le Comité d'audit a tenu une réunion exceptionnelle consacrée à l'analyse des risques liés au projet. Ce travail préalable a permis au Conseil de confirmer à l'unanimité son accord sur l'ensemble de la transaction.

6
réunions
du Conseil
d'Administration
en 2016

Être actionnaire selon Mathilde

Suivez le parcours de Mathilde, 26 ans, jeune active vivant à Lille et actionnaire d'Air Liquide depuis 5 ans. Découvrez avec elle l'ensemble des outils mis à disposition par le Groupe pour maintenir une relation étroite avec ses actionnaires.



À LA RENCONTRE DES ACTIONNAIRES DE DEMAIN

Mathilde découvre Air Liquide lors d'une rencontre organisée par le Groupe dans son école de commerce en avril 2011, alors qu'elle est étudiante. Ce premier contact avec l'entreprise et la bourse lui donne envie d'acheter des actions Air Liquide, qu'elle place sur un PEA ouvert pour l'occasion dans sa banque. La voici actionnaire pour la première fois ! Après un échange avec un expert du Service actionnaires d'Air Liquide, elle choisit l'inscription au nominatif administré. Comme elle possède ses actions depuis plus de 2 ans, elle bénéficie chaque année de la prime de fidélité.

ÊTRE CONNECTÉ AU GROUPE, TOUJOURS ET PARTOUT

Mathilde est revenue s'installer à Lille, sa ville natale, où elle travaille dans une société de conseil. Elle suit régulièrement l'évolution de son portefeuille en actions Air Liquide. Elle reçoit à son domicile le Livret de l'actionnaire *Plus* et les lettres d'information *Interactions* par e-mail. Elle apprécie le fil Twitter du Groupe pour mieux connaître les métiers d'Air Liquide et suivre son actualité. Mathilde tient à s'exprimer en Assemblée Générale et veille à transmettre son vote en ligne après avoir pris connaissance des résolutions présentées dans l'avis de convocation. Elle visionne la retransmission vidéo de l'événement en différé depuis le site internet.

 Suivez le fil d'actualité d'Air Liquide sur Twitter
[@airliquidegroup](https://twitter.com/airliquidegroup)



L'EXPERTISE DU SERVICE ACTIONNAIRES, UN GAGE DE CONFIANCE

Lorsqu'elle a des questions, Mathilde compose le numéro gratuit 0 800 166 179 pour bénéficier de l'expertise du Service actionnaires. C'est ce qu'elle a fait avant de souscrire à l'augmentation de capital en septembre 2016 ou encore pour en savoir plus sur la dispense d'acompte de 21 % dont elle bénéficie au titre de ses revenus. C'est le Service actionnaires qui lui a répondu, lequel avait organisé la rencontre dans son école... La boucle est bouclée !

“
Grâce aux outils
digitaux,
je suis toujours
connectée
à « ma » société.
”



PATRICK RENARD
Directeur du Service actionnaires
d'Air Liquide

LA DÉMOCRATIE ACTIONNAIRE AU CŒUR DE NOS INITIATIVES

Nous sommes particulièrement attachés au principe de démocratie actionnaire. Ainsi, nous convoquons tous nos actionnaires individuellement, dès une action détenue, à notre Assemblée Générale. Nous mettons tout en œuvre pour qu'ils votent en toute connaissance de cause, grâce à un dispositif de convocation qui comprend en particulier un décryptage des résolutions et une présentation filmée des nouveaux administrateurs. Au-delà de l'Assemblée Générale, nous veillons à fournir à nos actionnaires une information transparente et pédagogique tout au long de l'année.

La digitalisation de notre dispositif de relation avec les actionnaires joue un rôle important dans la mesure où il nous permet de nous adresser au plus grand nombre. La démocratie actionnaire est une réalité chez Air Liquide : chaque actionnaire a le droit de voter et est fortement incité à exercer son droit.



Être actionnaire selon Jacques

Jacques, 71 ans, retraité vivant à Asnières-sur-Seine, est actionnaire individuel d'Air Liquide depuis plus de 30 ans. À travers le parcours de cet actionnaire confirmé, découvrez les outils et l'expertise que le Groupe met au service de ses actionnaires en toutes circonstances.



UNE ÉQUIPE D'EXPERTS À L'ÉCOUTE

S'il a une question en lien avec la gestion de son portefeuille d'actions Air Liquide, par exemple au moment de remplir sa déclaration fiscale, Jacques se rend au siège du Groupe, au 75 quai d'Orsay à Paris. Sur place, l'un des 28 experts du Service actionnaires l'accueille, avec ou sans rendez-vous. Cet expert sait répondre à ses interrogations et prend note des suggestions de Jacques. Son avis est précieux, il permet au Groupe de continuer à progresser, pour encore plus de proximité avec ses actionnaires individuels.



INVESTIR EN TOUTE AUTONOMIE

Malgré l'attrait de ces rencontres personnalisées, Jacques n'a pas toujours besoin de se déplacer. Pour suivre l'évolution de son portefeuille, trouver rapidement des réponses à la plupart de ses questions ou gérer ses titres en toute sécurité, il consulte régulièrement son Espace personnel en ligne. Actionnaire au nominatif pur, il peut, en quelques clics, placer ses ordres d'achat et de vente 24h/24 ou visualiser l'historique de ses dividendes. Soucieux de ne pas accumuler trop de documents administratifs, il a demandé à recevoir tous ses documents de compte en version électronique.

“

En ouvrant
un compte-titres
à nos petits-enfants,
nous leur avons
offert un cadeau
qui grandira
avec eux.

”



PRÉPARER L'AVENIR AVEC AIR LIQUIDE

Jacques prépare avec soin la transmission de son patrimoine à ses trois enfants. Il visionne les conférences disponibles sur ce thème sur le site d'Air Liquide. En complément, les experts du Service actionnaires lui précisent, à sa demande, les avantages comparatifs de la donation-partage ou du présent d'usage. En attendant, grâce à ces conseils avisés, il a ouvert un compte-titres au nominatif à chacun de ses petits-enfants.



airliquide.com/fr/actionnaires

>>

TRANSMETTRE BIEN PLUS QU'UNE ACTION

Être un actionnaire de long terme, c'est participer à une aventure d'entreprise en l'accompagnant dans sa croissance, et contribuer au financement de l'économie et à l'emploi. C'est un projet citoyen.

Réciproquement, nous considérons qu'il est de notre responsabilité d'accompagner nos actionnaires à chaque étape de leur parcours. Par exemple, sur les sujets de transmission et de succession, nous mettons à leur disposition une expertise juridique et fiscale de premier ordre. Nos experts dédiés les éclairent sur les différents choix possibles pour la transmission de leurs titres et mettent l'accent sur la nécessité de l'anticiper.

À notre sens, léguer son patrimoine boursier, c'est transmettre un attachement à l'entreprise, une culture boursière, des valeurs humaines d'audace et d'engagement. Cette conviction nous pousse à aider nos actionnaires à jouer un rôle d'ambassadeur, en particulier auprès de leurs enfants et petits-enfants.

L'actionnariat chez Air Liquide, c'est aussi une histoire de famille.

“

LÉGUER SON PATRIMOINE
BOURSIER, C'EST TRANSMETTRE
UN ATTACHEMENT
À L'ENTREPRISE, UNE CULTURE
BOURSIÈRE, DES VALEURS
HUMAINES D'AUDACE
ET D'ENGAGEMENT.

”

LES FICHES PRATIQUES

de l'actionnaire



2,60 €
de dividende par action^(a)

3 928
actionnaires présents
à l'Assemblée Générale 2016

10 %
de prime de fidélité^(b)
pour les actionnaires
au nominatif

(a) Dividende proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2017.

(b) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.





1

VOTRE ESPACE PERSONNEL EN LIGNE

Disponible depuis la rubrique « Actionnaires » du site airliquide.com, votre Espace personnel a été conçu pour vous aider à gérer votre portefeuille d'actions Air Liquide, en toute simplicité et sécurité.

2



EN PRATIQUE

Un outil pour la gestion de vos titres au quotidien

3



ACTIONNAIRES AU NOMINATIF, vous avez la possibilité d'accéder à votre compte pour :

- ▶ Consulter votre portefeuille d'actions ainsi que vos droits à la prime de fidélité^(a).
- ▶ Accéder directement à vos informations personnelles.
- ▶ Demander à recevoir par e-mail votre convocation à l'Assemblée Générale.
- ▶ Voter sur les résolutions de l'Assemblée Générale par Internet.

4



ACTIONNAIRES AU NOMINATIF PUR, vous pouvez également :

- ▶ Placer vos ordres d'achat et de vente 24h/24^(b).
- ▶ Consulter vos documents de compte (situation de compte, Imprimé Fiscal Unique...) dans votre bibliothèque de documents.
- ▶ Visualiser le montant de vos dividendes et l'historique de vos opérations en temps réel.
- ▶ Valider en ligne votre demande de dispense d'acompte de 21 % sur les dividendes (voir la fiche pratique « Le dividende » page 42).

5

Un service toujours plus innovant

Actionnaires au nominatif pur, vous pouvez choisir de consulter vos documents de compte uniquement en version électronique, en remplacement du courrier papier. N'attendez plus : connectez-vous dès maintenant à votre Espace personnel en ligne pour bénéficier de ce service.

LE PLUS

6

7



ZOOM SUR

Des services accessibles en quelques clics

Pour accéder à votre compte, rendez-vous sur airliquide.com, rubrique « Actionnaires ».

Pour vous connecter à votre Espace personnel, cliquez sur « Connexion à mon compte » puis utilisez le bouton « Première connexion » et renseignez :

- ▶ votre login, qui vous a été envoyé par courrier ;

- ▶ votre identifiant, indiqué sur tous les courriers vous ayant été adressés par le Service actionnaires.

Si vous avez perdu l'un de ces deux codes, vous pouvez en demander le renvoi en vous connectant sur votre Espace personnel en ligne (cliquez sur « Connexion à mon compte » puis « Problème de connexion »).



9

(a) Ces informations vous sont transmises par votre établissement financier si vous êtes au nominatif administré et par Air Liquide si vous êtes au nominatif pur.
(b) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte avec Air Liquide.

LES ORDRES EN BOURSE

La bourse est un marché réglementé qui permet la rencontre des entreprises ayant des besoins de financement et des investisseurs, parmi lesquels des épargnants individuels. Pour acheter ou vendre des actions, ceux-ci passent un ordre en bourse.



ZOOM SUR

Comprendre le fonctionnement de la bourse



EN PRATIQUE

Bien choisir votre ordre de bourse

Pour intervenir en bourse, vous pouvez passer un ordre auprès de votre interlocuteur financier habituel ou directement auprès d'Air Liquide si vous êtes actionnaire au nominatif pur. Les ordres de bourse les plus fréquemment utilisés sont les suivants :

> L'ORDRE « À COURS LIMITÉ »

Vous fixez un cours maximum à l'achat ou minimum à la vente (limite). L'ordre n'est exécuté que lorsque le cours est inférieur ou égal à cette limite pour l'achat, ou supérieur ou égal à cette limite pour la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible au cours limite fixé.

> L'ORDRE « À LA MEILLEURE LIMITE »

Vous n'avez pas indiqué de cours précis. L'ordre sera exécuté au meilleur cours disponible lors de son arrivée sur le marché, à l'achat comme à la vente. L'exécution de l'ordre peut être partielle si la quantité de titres négociables sur le marché n'est pas disponible à ce meilleur cours.

> L'ORDRE « AU MARCHÉ »

Il n'y a pas de limite de cours pour cet ordre. En contrepartie, il est prioritaire sur tous les autres types d'ordres. Son exécution est totale.

Fiche signalétique

ACTION AIR LIQUIDE
AU 31 DÉCEMBRE 2016

NÉGOCIATION EN CONTINU
SUR EURONEXT PARIS
(COMPARTIMENT A)

Code valeur :
ISIN FR0000120073

Valeur nominale :
5,50 €

Nombre de titres :
388 875 761 titres

Cours de clôture :
105,65 €

Capitalisation boursière :
41,08 Mds€

Poids dans l'indice CAC 40 :
3,86%

Poids dans l'indice
Euro Stoxx 50 :
1,85%

1

LES ACTIONS AU NOMINATIF

236 000 actionnaires d'Air Liquide ont déjà choisi ce mode de détention pour leurs titres et bénéficient de nombreux atouts, à commencer par la prime de fidélité. Pourquoi pas vous ?

2



EN PRATIQUE

3

Comment choisir le mode de détention de vos titres ?

► **Au porteur**, vos actions sont conservées sur un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de votre établissement financier.

► **Au nominatif administré**, vos actions sont conservées sur

un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de votre établissement financier et **inscrites à votre nom dans le registre d'Air Liquide**.

► **Au nominatif pur**, vos actions sont conservées sur un **compte-titres**

ouvert chez Air Liquide et inscrites à votre nom dans le registre d'Air Liquide, qui prend en charge leur gestion. Le Service actionnaires est votre interlocuteur.

4

Les différents modes de détention de vos titres Pour convertir vos titres au nominatif, voir page 40

	AU PORTEUR	AU NOMINATIF ADMINISTRÉ	AU NOMINATIF PUR
<p>Mes titres sont conservés</p> <ul style="list-style-type: none"> sur un compte-titres ouvert chez Air Liquide sur un compte-titres ou un PEA ouvert auprès de mon établissement financier 			+
<p>Mes droits de garde</p> <p>Mes frais de gestion</p>	Selon l'établissement financier		Gratuit Gratuit
<ul style="list-style-type: none"> Je passe mes ordres de bourse auprès d'Air Liquide. Les frais de courtage s'élèvent à 0,18 % HT (ou 0,10 % HT en passant mes ordres en ligne^(a) tant pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique SEPA^(b) ou par carte bancaire^(c) que pour les ventes) du montant brut de la transaction, sans minimum Je passe mes ordres de bourse auprès de mon établissement financier. Les frais de courtage varient selon mon établissement financier 			+
<p>Je bénéficie des actions gratuites lors des opérations d'attribution</p>	+	+	+
<p>Je bénéficie de la prime de fidélité^(d)</p>		+	+
<p>Je suis régulièrement informé de l'actualité du Groupe, de ses résultats et de la vie du titre</p>		+	+
<p>Je suis convoqué à l'Assemblée Générale directement par Air Liquide</p>		+	+
<p>Mon interlocuteur est :</p> <ul style="list-style-type: none"> le Service actionnaires, que je peux contacter via le numéro gratuit ou rencontrer à l'Espace actionnaires au Siège d'Air Liquide mon conseiller financier habituel 	+	+	+
<p>Mon Imprimé Fiscal Unique est envoyé</p> <ul style="list-style-type: none"> par Air Liquide par mon établissement financier 		+	+

5

6

7

8

9

(a) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété. (b) Uniquement si le compte est domicilié en zone SEPA. (c) Pour les achats inférieurs à 3 000 €. (d) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.



Bénéficiez d'un taux de courtage réduit à 0,10% HT au lieu de 0,18% HT

Depuis le 1^{er} février 2017, vous avez la possibilité de bénéficier d'un **taux de courtage réduit à 0,10% HT** au lieu de 0,18% HT en passant vos ordres en ligne depuis votre Espace personnel^(a), tant pour les achats réglés en totalité par prélèvement automatique SEPA^(b) ou par carte bancaire^(c) que pour les ventes.

Vous avez toujours la possibilité de passer vos ordres de bourse par téléphone, courrier ou e-mail, au taux de courtage inchangé de 0,18% HT.

1

2



EN PRATIQUE

Où acheter mes titres ?

Vous êtes actionnaire au nominatif pur



Vous achetez vos titres directement sur votre Espace personnel en ligne ou en contactant le Service actionnaires.



Vos titres sont inscrits sur un compte-titres et gérés par le Service actionnaires d'Air Liquide.

Vous êtes actionnaire au porteur ou au nominatif administré



Vous achetez vos titres auprès de votre établissement financier.



Vos titres Air Liquide sont inscrits sur un compte-titres ou un PEA et gérés par votre établissement financier.

Pour être comptabilisés sur 2017, les ordres de vente doivent être exécutés au plus tard le 27 décembre 2017 et les ordres d'achat avant le 29 décembre 2017 à 17h35.

3

4



EN BREF

Les codes ISIN

Vos actions Air Liquide sont réparties en quatre « codes valeur » (codes ISIN^(d)) vous permettant de visualiser vos droits à prime.

Actionnaires au nominatif pur, ces codes apparaissent sur vos documents de compte et votre Espace personnel en ligne.

CODES VALEUR PERMANENTS

FR0000120073

Titres acquis pendant l'année en cours et qui bénéficieront de la prime de fidélité après deux années civiles pleines s'ils sont inscrits au nominatif.

Prime en **2020**

FR0000053951

Titres inscrits au nominatif qui bénéficient déjà de la prime de fidélité.

PRIME

CODES VALEUR INTERMÉDIAIRES

FR0013215472

Titres inscrits au nominatif en 2016 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2019.

Prime en **2019**

FR0013018769

Titres inscrits au nominatif en 2015 qui bénéficieront de la prime de fidélité en 2018.

Prime en **2018**

5

6

7



Le calendrier de la prime de fidélité

2017

Je demande à mon établissement financier l'inscription de mes titres au nominatif avant le 31 décembre.



2018-2019

Je conserve mes titres au nominatif pendant deux années civiles pleines.



2020-2021-2022...

Je perçois pour la première fois en 2020 la prime pour mes titres détenus au nominatif et je la percevrai chaque année si je conserve mes titres au nominatif.

8

9

(a) Sous réserve d'avoir signé une convention de compte. Ne s'applique qu'aux comptes en pleine propriété. (b) Uniquement si le compte est domicilié en zone SEPA. (c) Pour les achats inférieurs à 3 000 €. (d) ISIN (International Securities Identification Number) est une norme datant de 2001 qui identifie internationalement les valeurs mobilières.

1

L'INSCRIPTION DE VOS ACTIONS AU NOMINATIF

Vous souhaitez bénéficier de la prime de fidélité ? Rien de plus simple ! Inscrivez vos actions au nominatif.

2



EN PRATIQUE

3

Inscrire vos titres Air Liquide au nominatif administré

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif administré auprès de votre établissement financier.

4



VOUS ÊTES
ACTIONNAIRE
AU PORTEUR

1

Remplissez le formulaire de conversion de titres au nominatif administré. Ce document peut être téléchargé sur le site d'Air Liquide, ou obtenu auprès du Service actionnaires.

2

Envoyez le formulaire à votre établissement financier^(a), qui transmettra votre inscription à Air Liquide. Vos actions au nominatif administré seront toujours gérées par votre établissement financier et pourront être maintenues dans votre PEA.

5

Pour bénéficier au plus tôt de la prime de fidélité, pensez à inscrire au nominatif, avant la fin de l'année, vos titres nouvellement acquis. Afin de vous assurer un traitement de votre demande dans les délais, pensez à l'adresser avant début décembre.

+ Téléchargez le formulaire sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Gérez vos actions / Modes de détention des titres / Comment convertir vos titres au nominatif ? / Formulaire de conversion au nominatif administré

6

LE PLUS

Prime et PEA ?

Avec le nominatif administré, vous pouvez continuer à bénéficier de la fiscalité réduite du PEA tout en percevant la prime de fidélité^(b).

7

Inscrire vos titres Air Liquide au nominatif pur

C'est à vous d'initier la demande de conversion de vos actions Air Liquide au nominatif pur auprès de votre établissement financier.



VOUS ÊTES
ACTIONNAIRE
AU PORTEUR
ou
AU NOMINATIF
ADMINISTRÉ

1

Remplissez le formulaire de conversion de titres au nominatif pur. Ce document peut être téléchargé sur le site d'Air Liquide ou obtenu auprès du Service actionnaires.

2

Envoyez le formulaire à votre établissement financier^(a). Ce dernier réalisera l'opération et en informera le Service actionnaires d'Air Liquide, qui vous fera alors parvenir une convention de compte. Celle-ci sera à retourner au Service actionnaires pour finaliser l'ouverture de votre compte.

9

+ Téléchargez le formulaire sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Gérez vos actions / Modes de détention des titres / Comment convertir vos titres au nominatif ? / Formulaire de conversion au nominatif pur

(a) Les frais de conversion et les délais de traitement peuvent varier selon les établissements financiers. Renseignez-vous auprès de votre conseiller habituel.
(b) Pour les actions conservées pendant deux années civiles pleines et selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

LES ACTIONS GRATUITES

Air Liquide attribue régulièrement des actions gratuites à l'ensemble de ses actionnaires : 28 attributions ont déjà été réalisées par le Groupe. Le Conseil d'Administration du 14 février 2017 a décidé l'attribution au 2^e semestre 2017 d'une action gratuite pour 10 actions détenues.



EN PRATIQUE

Faire croître votre portefeuille

Pour tous les actionnaires, l'attribution d'actions gratuites permet de voir son portefeuille s'étoffer dans le temps. Outre la distribution d'environ 50% de ses bénéfices sous forme de dividendes, Air Liquide reverse une partie de ses réserves^(a) aux actionnaires sous forme d'actions gratuites, en proportion du nombre de titres déjà détenus.

Bénéficiez de 10% d'actions gratuites en +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une majoration de 10% du nombre d'actions gratuites attribuées^(b). Par exemple, lors de la distribution en 2014 d'une action gratuite pour 10 détenues, **tout actionnaire qui détenait 100 actions en recevait 10 nouvelles. Il en recevait 1 de plus s'il bénéficiait de la prime de fidélité.**

Les actions gratuites : vos avantages préservés

Les actions gratuites ont les mêmes caractéristiques que les actions dont elles sont issues :

- prime de fidélité
- durée de détention
- droit de vote
- droit au dividende



LE PLUS



ZOOM SUR

Calcul des rompus

Si le nombre d'actions que vous détenez n'est pas un multiple de la parité de l'opération d'attribution, vous recevez en espèces la fraction de l'action ne pouvant être distribuée, appelée « rompu ».

Un exemple calculé à partir de la parité de l'opération de 2014 :

Je détiens 307 titres en portefeuille. Je reçois donc 30 actions gratuites (1 action gratuite pour 10 actions détenues) et 7 rompus dits « ordinaires » perçus en espèces.

*Parmi ces 307 actions, 205 bénéficient de la prime de fidélité. Je reçois donc 2 actions gratuites supplémentaires (1 action gratuite pour 100 actions détenues) et 5 rompus dits « majorés » issus de la prime de fidélité, perçus en espèces. **Les deux types de rompus ne sont pas fongibles.***

Les rompus entrent dans le total des cessions pour l'imposition des plus-values, les sommes perçues étant imposables dès

le premier euro. Ils figurent sur votre Imprimé Fiscal Unique (IFU). Ils ne bénéficient pas de l'abattement pour durée de détention (voir fiche « Les plus-values et leur fiscalité » page 44). N'oubliez pas de les intégrer à votre déclaration de revenus.

(a) Parts des résultats nets antérieurs non distribuées.

(b) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

1

LE DIVIDENDE

Le dividende correspond à la part du résultat net du Groupe distribuée aux actionnaires. Chez Air Liquide, cette part représente plus de 50 %, témoignant de la volonté du Groupe de vous associer aux fruits de sa croissance.

2



EN PRATIQUE

3

Paiement du dividende

Le dividende est mis en paiement le 17 mai 2017. Votre compte bancaire est crédité dans les jours suivants selon les délais de traitement de votre établissement financier.



Vous n'avez aucune démarche à effectuer

- ▶ **Si vous détenez vos titres au nominatif pur**, le dividende net des prélèvements à la source vous est versé par Air Liquide, directement sur votre compte bancaire.
- ▶ **Au nominatif administré ou au porteur**, Air Liquide verse le dividende brut à votre établissement financier, qui crédite ensuite votre compte du dividende net.

4



Imposition des dividendes pour les résidents fiscaux français

L'imposition du dividende s'opère en deux temps :

1

AU MOMENT DU PAIEMENT DE VOTRE DIVIDENDE EN MAI 2017

Deux prélèvements à la source sont effectués sur le montant de votre dividende brut :

- 15,5 % au titre des prélèvements sociaux ;
- 21 % au titre de l'acompte d'impôt sur le revenu, sauf si vous bénéficiez de la dispense (voir ci-dessous).

2

AU MOMENT DU PAIEMENT EN 2018 DE VOTRE IMPÔT SUR LE REVENU 2017

Un abattement annuel de 40 % non plafonné est appliqué sur votre dividende brut. Votre base d'imposition est donc égale à 60 % du dividende brut, après déduction éventuelle des droits de garde. Cette base d'imposition est ensuite soumise à **l'impôt sur le revenu selon le barème progressif**. L'acompte d'impôt de 21 % qui a été éventuellement prélevé au moment du paiement des dividendes vient automatiquement en diminution de votre impôt.

6

+ Découvrez en images les modalités de la fiscalité applicable aux dividendes sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Gérez vos actions / Dividende

7

Les conditions pour bénéficier de la dispense d'acompte de 21 % sur les dividendes à percevoir en 2018^(a)

Le revenu fiscal de référence mentionné sur votre avis d'imposition reçu en 2017 doit être inférieur à 50 000 € si vous êtes une personne seule, ou 75 000 € si vous êtes soumis à une imposition commune. Dans ce cas, vous pouvez transmettre **avant le 30 novembre 2017 une**

attestation sur l'honneur à votre établissement financier si vous êtes actionnaire au nominatif administré ou au porteur, ou au Service actionnaires d'Air Liquide si vous êtes actionnaire au nominatif pur. Passé ce délai, **21 % du montant du dividende brut** seront

automatiquement retenus lors du paiement. Conformément à la loi, cette attestation est à renouveler tous les ans. Les actionnaires au nominatif pur peuvent valider leur choix depuis leur Espace personnel en ligne.

8

9

(a) Sous réserve de non-modification par une loi de Finances.



EN PRATIQUE



Le calendrier de votre dividende en 2017

12 mai

Dernier jour d'exécution d'un ordre d'achat pour que les actions ainsi acquises bénéficient du dividende au titre de l'exercice 2016.



15 mai

Détachement du coupon. Le cours d'ouverture de ce jour est minoré du montant du dividende.



17 mai

Mise en paiement du dividende.



ZOOM SUR

Imposition en France des dividendes pour les résidents fiscaux hors de France

Un taux de droit commun égal à au moins 30 % est retenu lors du paiement du dividende par votre teneur de compte (le Service actionnaires pour les titres Air Liquide détenus au nominatif pur, votre établissement financier pour les titres Air Liquide détenus au nominatif administré ou au porteur).

Cependant, dans la plupart des cas, une convention fiscale^(b) est signée entre la France et votre pays de résidence. Elle a pour objet notamment de fixer un taux forfaitaire d'imposition réduit de vos dividendes.

Pour en bénéficier, vous devez **envoyer avant mi-avril** à votre teneur de compte le formulaire 5000^(c) (correspondant à la

demande d'application du taux retenu par la convention) complété et dûment signé par l'administration fiscale de votre lieu de résidence. Ce formulaire Cerfa est téléchargeable sur impots.gouv.fr. Il doit être adressé tous les ans à votre teneur de compte. Dans le cas contraire, le taux de droit commun sera appliqué lors du paiement du dividende.



10% de dividende en +

Si vous détenez vos actions au nominatif depuis plus de deux années civiles pleines, la prime de fidélité vous donne droit à une majoration de 10% du dividende^(d).

Dividende versé en 2017

2,60 € par action^(e), soit 56% du résultat net (part du Groupe)



PENSEZ-Y

Pensez à déclarer les dividendes de l'ensemble des membres de votre foyer fiscal s'ils ne figurent pas tous sur votre déclaration 2042 préremplie. Pour ce faire, reportez-vous aux IFU reçus par les membres de votre foyer fiscal.

(b) Convention fiscale : traité entre deux pays visant à éviter la double imposition des non-résidents.

(c) Le Cerfa 5000 prend également l'appellation administrative de Cerfa n° 12816*01-02.

(d) Selon les conditions prévues par les statuts d'Air Liquide.

(e) Montant proposé à l'Assemblée Générale du 3 mai 2017 au titre de l'exercice 2016.

1

LES PLUS-VALUES ET LEUR FISCALITÉ

2

On appelle « plus-value » le gain obtenu sur la vente de titres. Elle correspond à l'écart entre le montant de leur cession et le montant de leur acquisition.

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.

3



EN PRATIQUE

4

MONTANT DE LA CESSIION DES ACTIONS

(Prix de cession unitaire x nombre d'actions)

—
Taxes et frais de transaction de cession

—

MONTANT D'ACQUISITION DES ACTIONS

(Prix d'acquisition unitaire^(a) x nombre d'actions)

+
Taxes et frais de transaction d'acquisition

=

PLUS OU MOINS-VALUE NETTE DE FRAIS DE COURTAGE

5

Vous trouverez ces informations sur vos « avis d'opéré » de vente.

6

Vous trouverez ces informations :

- en cas d'achat sur vos « avis d'opéré » d'achat,
- en cas de donation sur votre formulaire de donation 2735 ou sur l'acte notarié,
- en cas de succession sur les déclarations de succession 2705 et 2706.

7

Les abattements

Les plus-values font l'objet d'un abattement en fonction de la durée de détention des titres, décomptée à partir de leur date d'acquisition :

► **50% pour une durée de détention des titres comprise entre 2 et moins de 8 ans,**

► **65% pour une durée de détention des titres d'au moins 8 ans.**

8

Augmentation de capital : imposition des DPS

La cession des DPS (Droits Préférentiels de Souscription) réalisée dans le cadre de l'augmentation de capital de septembre 2016 est imposée comme une plus-value de cession

sans abattement. Son produit entre dans le total des cessions pour l'imposition des plus-values, les sommes perçues étant imposables dès le premier euro. Il figure sur votre Imprimé Fiscal Unique (IFU).

Il ne bénéficie pas de l'abattement pour durée de détention des titres dont les DPS ont été détachés. N'oubliez pas de les intégrer à votre déclaration de revenus.

9

(a) Prix d'acquisition unitaire ajusté le cas échéant des attributions d'actions gratuites pendant la période de détention des titres.



ZOOM SUR

1

Les alternatives permettant une exonération de l'impôt sur les plus-values

- ▶ **Détenir un PEA et le conserver** pendant cinq années à compter de sa date d'ouverture. Les plus-values alors réalisées ne sont soumises qu'aux prélèvements sociaux. Attention, le PEA ne peut pas être alimenté par un transfert de titres provenant d'un autre compte. Seuls les virements depuis le compte espèces du PEA permettent d'investir en actions. Le plafond des versements en espèces s'élève à 150 000 € par plan.
- ▶ **Effectuer une donation** reste admis en exonération totale de droits, d'impôts et de prélèvements sociaux, dans les limites fixées par la loi. Les plus-values latentes des titres sont effacées fiscalement, dans la mesure où l'opération est révélée à l'administration fiscale (voir fiche pages 46-47 sur la transmission de vos actions). **Pensez à effectuer vos donations de fin d'année dès le mois de septembre.**

2

† Retrouvez la webconférence « Transmission » animée par nos experts sur airliquide.com, rubrique Actionnaires

3

Faites vos calculs !



Actionnaires au nominatif pur : nos experts sont à votre disposition pour vous éclairer sur la fiscalité des titres et le calcul de vos plus-values. Estimez le prix d'acquisition net de vos actions, vos plus-values et leur montant d'imposition ainsi que la valeur à ajouter à votre patrimoine pour le calcul de votre ISF grâce à nos simulateurs fiscaux disponibles sur airliquide.com, rubrique Actionnaires.

4

Imputation des moins-values

Les moins-values sont imputables sans abattement sur les plus-values. Pour la détermination du montant imposable, c'est le solde ainsi obtenu qui bénéficie de l'abattement associé à la durée de détention

des titres cédés ayant fait l'objet d'une plus-value. Il revient au contribuable de calculer et de reporter sur le formulaire 2042 le montant de l'abattement pour durée de détention appliqué sur

des plus-values (page 3, case 3SG) et le montant net après abattement (page 3, case 3VG en cas de plus-value imposable ou case 3VH en cas de perte). Le formulaire 2074 peut vous aider à détailler vos calculs.

- † Consultez des exemples chiffrés, disponibles sur airliquide.com, rubrique Actionnaires / Gérez vos actions / Plus-values
- † Retrouvez la webconférence « Actions et fiscalité » animée par nos experts sur airliquide.com, rubrique Actionnaires

5



PENSEZ-Y

ISF : optez pour le bon mode de calcul

La valeur de votre portefeuille d'actions est prise en compte dans le calcul de votre patrimoine soumis à l'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF). **Deux méthodes de valorisation vous sont proposées par l'administration fiscale** : soit

le cours de clôture du 31 décembre 2016 : 105,65 € pour le titre Air Liquide ; soit la moyenne des cours de clôture des 30 derniers jours de bourse 2016 : 100,52 € pour le titre Air Liquide. Il est admis par l'administration fiscale que le contribuable peut choisir

la méthode de valorisation la plus intéressante pour chaque valeur de son portefeuille. Ces informations figurent sur votre situation de compte, consultable sur votre Espace personnel en ligne.

7

8

Nouveauté : taxe sur les transactions financières

Le 1^{er} janvier 2017, le taux de la taxe sur les transactions financières est passé de 0,2% à 0,3%. Nous rappelons que cette taxe s'applique aux seuls achats de titres. La loi de Finances 2017 précise que cette augmentation s'applique dès les transactions négociées les 29 et 30 décembre 2016 et dénouées à compter de 2017.

9

1

LA TRANSMISSION DE VOS ACTIONS ET LA FISCALITÉ

2

Anticiper la transmission de vos titres vous permet de bénéficier d'un cadre fiscal avantageux, d'inciter vos proches à l'épargne, de les sensibiliser au fonctionnement de la bourse et de partager votre attachement au groupe Air Liquide.

Les éléments de fiscalité de cette fiche s'appliquent aux résidents fiscaux français.

3



EN PRATIQUE

4 possibilités pour transmettre vos titres

4



LE DON MANUEL

Principe

Transmission facilitée de titres à vos proches

Caractéristiques

- ▶ Mesures fiscales avantageuses
- ▶ Accord écrit des deux parties. Pour permettre la valorisation des titres transmis, le don doit être déclaré au moyen de l'imprimé fiscal 2735 dans le mois qui suit la donation au service des impôts du lieu de résidence des donataires
- ▶ Rapportable à la succession du donateur et inclus dans le partage des biens
- ▶ Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration fiscale ou de la donation si celui-ci est supérieur
- ▶ Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible

5

6

7



LA DONATION SIMPLE

Principe

Partage anticipé de vos titres au bénéficiaire de votre choix

Caractéristiques

- ▶ Mesures fiscales avantageuses
- ▶ Acte notarié et déclaration du don effectués par un notaire
- ▶ Rapportable à la succession du donateur
- ▶ Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration par le notaire ou au cours de clôture de la veille
- ▶ Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible

8

9



LA DONATION-PARTAGE

Principe

Partage anticipé, total ou partiel, de vos titres en faveur de vos enfants

Caractéristiques

- ▶ Donation aux enfants seulement
- ▶ Mesures fiscales avantageuses
- ▶ Frais de succession réduits
- ▶ Acte notarié et déclaration du don effectués par le notaire
- ▶ Non rapporté à la succession du donateur
- ▶ Prix de revient évalué au cours moyen du jour de la déclaration par le notaire ou au cours de clôture de la veille
- ▶ Prime de fidélité conservée



LE PRÉSENT D'USAGE

Principe

Cadeau réalisé à l'occasion d'un événement bien précis (mariage, anniversaire, fêtes de fin d'année...)

Caractéristiques

- ▶ Faible valeur par rapport à la situation financière du donateur
- ▶ Aucune obligation déclarative
- ▶ Non rapporté à la succession du donateur
- ▶ Prix de revient égal à 0 : la plus-value réalisée lors de la cession des titres sera égale au montant net de la vente
- ▶ Prime de fidélité conservée si donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible



EN BREF

Succession : c'est vous qui décidez

Vous pouvez anticiper les détails de la répartition de vos biens entre vos héritiers, y compris de votre portefeuille d'actions.

En cas de décès, une attestation du notaire mentionnant votre régime matrimonial, les noms des bénéficiaires et le nombre de titres devant leur être attribués permet de partager le portefeuille.

Le Service actionnaires d'Air Liquide pour les actionnaires au nominatif pur, ou votre établissement financier pour les actionnaires au nominatif administré et au porteur, exécuteront les instructions transmises par votre notaire ou le mandataire chargé de votre succession.

PRIME DE FIDÉLITÉ

Dans le cadre d'une succession ou d'une donation au profit d'un conjoint ou d'un parent au degré successible, la prime de fidélité attachée aux actions Air Liquide est conservée.



PENSEZ-Y

Votre notaire peut vous conseiller des solutions sur mesure pour la transmission de valeurs mobilières dans le cadre d'une donation ou d'une succession. Il rédigera les actes.

Quelques exemples :

- 1 La donation-partage en démembrement permet de transmettre vos titres tout en continuant à percevoir les dividendes, c'est-à-dire d'en conserver l'usufruit. L'usufruit peut être total ou partiel. Les droits de donation sont réduits car basés sur la valeur en nue-propriété de la donation. L'Impôt de Solidarité sur la Fortune (ISF) repose sur l'usufruitier. Au décès du donateur, les nus-propriétaires récupèrent l'usufruit, donc la pleine propriété des titres. Les dividendes des actions gratuites attribuées ultérieurement à la donation sont aussi payés à l'usufruitier.
- 2 L'interdiction d'aliéner empêche la vente des titres ou leur donation pendant une durée déterminée.
- 3 Le droit de retour permet au donateur de redevenir titulaire des titres si le donataire décède avant lui.

Un cadeau qui reste

Parents, grands-parents, offrez des actions à vos enfants et petits-enfants ! Pour accompagner le cadeau que constitue votre don de titres, le Service actionnaires met à votre disposition une enveloppe cadeau que vos proches reçoivent directement lorsque vous effectuez une donation.



ZOOM SUR

Exonération d'impôts pour les donations

Tous les 15 ans, vous avez la possibilité de réaliser une donation en exonération totale de droits dans la limite de :

100 000 €
pour chaque enfant,
et par chacun des parents

80 724 €
pour le conjoint
ou partenaire de Pacs

31 865 €
pour chaque
petit-enfant

15 932 €
pour chaque
frère et sœur

7 967 €
pour chaque
neveu ou nièce

5 310 €
pour chaque
arrière-petit-enfant

1

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Chaque année, Air Liquide met tout en œuvre pour que son Assemblée Générale soit un temps fort, un moment unique d'échange et d'information sur le Groupe. Air Liquide est très attaché à la participation et au vote de ses actionnaires quel que soit le nombre d'actions qu'ils détiennent. Vous êtes plus de 126 000 actionnaires à avoir voté en 2016.

2



EN PRATIQUE

3

L'Assemblée Générale Ordinaire (AGO) se tient une fois par an dans les six mois suivant la clôture de l'exercice social. Son objectif : informer les actionnaires sur l'activité et les résultats du Groupe, approuver les comptes, statuer sur le montant du dividende, nommer ou reconduire dans leurs fonctions les membres du Conseil d'Administration et les Commissaires aux comptes

et, enfin, autoriser toute opération sur la gestion courante de l'entreprise. Les résolutions d'une AGO sont adoptées à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés. **L'Assemblée Générale Extraordinaire (AGE)** est convoquée lorsque la Société soumet à l'approbation des actionnaires une modification des statuts ou une opération sur le capital (augmentation, réduction, fusion, etc.).

Les résolutions sont adoptées à la majorité des deux tiers du capital présent ou représenté. Le Groupe convoque généralement des **AGM (Assemblées Générales Mixtes)** regroupant les deux types d'assemblées. Selon les résolutions, les conditions de majorité d'une AGM relèvent de l'AGO ou de l'AGE.

4

Convocation et vote à l'Assemblée Générale

5

Dès la première action détenue, vous recevez votre Avis de convocation, au format papier ou par Internet si vous avez opté pour la convocation électronique. Il présente les résolutions afin de vous donner les clés d'analyse utiles à votre vote.



Optez pour la convocation électronique, plus simple, plus rapide et plus sécurisée. Près de 31 000 actionnaires ont déjà choisi la convocation électronique et, en 2016, 21 400 d'entre vous ont voté en ligne.

6

Modalités de vote

En votant, vous prenez part aux décisions importantes du Groupe. Vous pouvez voter de trois façons.

Avant l'Assemblée Générale

1 Par Internet

Que vous soyez actionnaire au nominatif ou au porteur, en France ou à l'étranger, le vote par Internet est une solution simple et sécurisée. Vous pouvez :

- ▶ Consulter en ligne la documentation utile à votre vote (Avis de convocation, Document de référence...).

- ▶ Voter sur les résolutions.
- ▶ Donner pouvoir au Président ou à un tiers.
- ▶ Demander une carte d'admission à l'Assemblée Générale.

• **Actionnaire au nominatif**, accédez au vote par Internet sur votre Espace personnel en ligne depuis la rubrique « Actionnaires » du site airliquide.com avec vos codes de connexion habituels.

• **Actionnaire au porteur**, connectez-vous au site Internet de votre établissement financier.

Il vous sera proposé de voter si votre établissement a adhéré au système de vote électronique.

Après avoir voté, vous avez la possibilité d'imprimer une attestation de prise en compte de votre vote.

2 Par courrier

en complétant et en renvoyant votre formulaire de vote reçu avec l'Avis de convocation.

Pendant l'Assemblée Générale

3 Votez sur place à l'aide du boîtier électronique fourni à votre arrivée.

7

8

Des rencontres accessibles à tous

L'événement est retransmis en direct sur airliquide.com, en français et en anglais, puis en différé. Après chaque Assemblée Générale, Benoît Potier se déplace dans deux villes de France pour présenter les résultats et perspectives du Groupe. En 2017, c'est à Lille (le 11 mai) et à Marseille (le 23 mai) qu'il vous donne rendez-vous. La rencontre de Marseille sera retransmise en direct sur airliquide.com et vous pourrez poser vos questions à Benoît Potier et aux intervenants sur le forum en ligne. Rendez-vous le 23 mai à 18 heures.

LE PLUS

9



RETROUVEZ L'ESSENTIEL DE L'ACTIONNAIRE SUR :



airliquide.com/fr/actionnaire-lessentiel



Le Rapport
annuel



La Lettre aux actionnaires
Interactions



L'Essentiel



Le Document
de référence



L'Avis de convocation
à l'Assemblée Générale



Le Compte rendu
de l'Assemblée Générale

CONTACTS



CONTACTEZ-NOUS

0 800 166 179 Service & appel gratuits

ou + 33 (0)1 57 05 02 26
depuis l'international



RENCONTREZ-NOUS

Espace actionnaires

Ouvert du lundi au vendredi
de 9 heures à 18 heures
75, quai d'Orsay – 75007 Paris



ÉCRIVEZ-NOUS

Directement sur le site
contact.actionnaires.airliquide.com
ou à l'adresse postale :
Service actionnaires
75, quai d'Orsay – 75321 Paris Cedex 07



RESTEZ CONNECTÉ

Retrouvez l'actualité du Groupe sur
airliquide.com

Suivez-nous sur



@airliquidegroup



AirLiquideCorp

VOS RENDEZ-VOUS 2017



24 AVRIL

Webconférence Fiscalité

26 AVRIL

Chiffre d'affaires
du 1^{er} trimestre

3 MAI

Assemblée Générale Mixte
des actionnaires

11 MAI

Benoît Potier à la rencontre
des actionnaires à Lille

23 MAI

Benoît Potier à la rencontre
des actionnaires à Marseille

29 MAI

Réunion actionnaires à Nantes

27 JUIN

Réunion actionnaires à Dijon

28 JUILLET

Résultats du
1^{er} semestre

19 SEPTEMBRE

Réunion actionnaires à Lyon

5 OCTOBRE

Réunion actionnaires à Metz

12 OCTOBRE

Réunion actionnaires à Amiens

25 OCTOBRE

Chiffre d'affaires
du 3^e trimestre

23-24 NOVEMBRE

Salon Actionaria à Paris

29 NOVEMBRE

Webconférence
Transmission

Soyez le héros de vos enfants et petits-enfants !



©Creative Oxygen - De l'oxygène nait l'inspiration • Réf.: LIVRET2017FR

Parents, grands-parents, offrez des actions à vos enfants et petits-enfants !

Le don de titres est une belle manière de transmettre à vos proches des valeurs qui vous sont chères en tant qu'actionnaire : le sens de l'épargne, l'engagement aux côtés des entreprises, l'attachement à votre Groupe.

Renseignez-vous auprès du Service actionnaires au 0 800 166 179

